

LES CAHIERS DE L'INSTITUT



Faux papiers de Suzanne Bureau, 15 janvier 1942, archives familiales



Barricade du dépôt des Batignolles, rue Saussure, Paris 17^e, août 1944

Le syndicalisme cheminot 1939 - 1944 de la répression à la libération

CAHIER N° 51
3^e Trimestre 2014

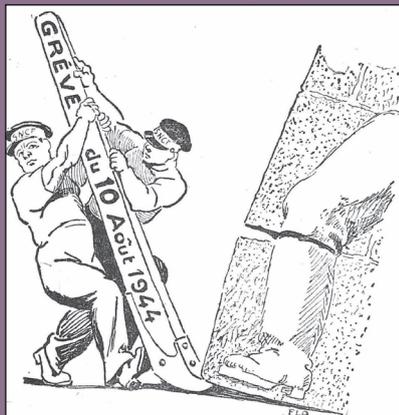


Illustration de Flo parue dans la Tribune des cheminots d'août 1944

Un crime de guerre qui souleva l'indignation générale : l'exécution des sept cheminots dijonnais, à Stuttgart, en 1944



Sommaire

Edito

Le syndicalisme cheminot 1939-1944 « De la répression à la libération » :
Patrick Chamaret, avec la participation du Bureau

Des cheminots dans les combats de la Libération de villes et des gares

- En Région Limousine : les sabotages / Christian Davant / Jean-Paul Lahouse

- En Région Lorraine : le groupe FTP Buffard- Gambetta
par Jean-Claude Magrinelli

- En Région Toulousaine : la libération de la gare de Toulouse
Georges Malgouyrès

Chronologie / Jean-Pierre Bonnet

Morceau choisi / Madeleine Peytavin

page 3

page 4

page 27

page 28

page 31

page 33

page 35

Recherches documentaires et iconographie : Caroline Chalier

Sauf mention contraire, source des documents : archives de la Fédération CGT
des cheminots, fonds iconographique de l'IHS-CGT cheminot

Rédaction : IHS CGT Cheminots.
Conception et impression : PAO CGT fédération des cheminots.
Photos couverture et pages intérieures : IHS CGT Cheminots - Collection privée

263, rue de Paris - case 546 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 49 88 61 26 - Fax 01 48 57 10 36 - ihs@cheminotcgt.fr
Les cahiers de l'Institut - ISSN : 2101-3721

A l'occasion du 70^e anniversaire de la grève insurrectionnelle, nous allons revisiter ce moment important de notre histoire qui au-delà des actes de résistance et de lutte contre la tyrannie et la barbarie nazie, allait construire un modèle social sur lequel se développera notre pays et qui est aujourd'hui remis en cause.

Pour le syndicalisme français, et le syndicalisme cheminot en particulier, la période 1939-1945 est tout à fait exceptionnelle puisqu'elle commence par une féroce répression et une scission. Certains militants choisissent l'action dans le cadre légal du gouvernement de Pétain, d'autres optent pour l'action contre Vichy et les allemands, parallèlement à la lutte revendicative pour l'amélioration des conditions sociales des cheminots. L'histoire du syndicalisme cheminot dans la guerre et dans la Résistance est celle de l'articulation entre ces deux orientations.

Il est aussi très important de tenir compte de la chronologie : naturellement l'environnement du syndicalisme n'est pas le même à l'automne 1940, période où l'on s'oppose souvent davantage à l'armistice et à ses conséquences qu'au régime lui-même et au printemps 1944, dans l'attente du débarquement allié.

La grève insurrectionnelle d'août 1944 ne peut se comprendre qu'au regard de l'action revendicative qui permit un élargissement de la mobilisation. Ce cahier veut essayer de montrer tout le chemin qu'il a fallu parcourir illégalement pour aboutir à cette grève, reconstruire les organisations, se doter de moyens d'action et d'influence, reconquérir la confiance des cheminots, marier revendications sociales, sabotage et actes de résistance, affronter la dénonciation, l'emprisonnement, la déportation et la mort, investir les syndicats et la Fédération légale pour parvenir à la réunification, ouvrir une perspective politique et sociale autour du Conseil National de la Résistance et de son programme.

C'est à partir de la Tribune des cheminots, d'expressions syndicales clandestines, de témoignages d'acteurs, connus ou anonymes, de nos archives fédérales et de celles de la SNCF que nous avons construit ce cahier.

La célébration du déclenchement de la grève des cheminots d'août 1944 qui allait être le signal de l'insurrection parisienne, donne lieu comme chaque année à une commémoration sous l'Arc de triomphe le 10 août. Un rendez-vous qui dépasse le simple aspect mémoriel et se greffent aux luttes présentes.



© Pascale Lalys

Patrick Chamaret
Président de l'IHS CGT Cheminots

LE SYNDICALISME CHEMINOT (1939-1944) :

DE LA RÉPRESSION À LA LIBÉRATION

Le long chemin vers la grève insurrectionnelle !

De 1940 à 1944, la France est soumise au régime de l'Etat français qui entendait mener, sous la conduite du Maréchal Pétain, « une Révolution nationale » basée sur la Collaboration, l'élimination des juifs et la répression du mouvement ouvrier tant au plan politique que syndical.

Mais en ce qui concerne ce dernier aspect, c'est déjà bien en amont que commence la vague de répression massive contre les militants des organisations syndicales et des partis politiques. A la veille de la guerre, le syndicalisme cheminot est l'un des plus puissants et un de ceux qui subira les plus fortes attaques.



Syndicat des cheminots de la Garenne lors de la manifestation du 1^{er} mai 1938

La réunification syndicale de 1935 fondée sur la parité entre les 2 tendances (« réformistes » et « révolutionnaires ») au niveau fédéral avait apporté un élan supplémentaire dans les forces organisées. Pour 500 000 cheminots, 360 000 étaient syndiqués à la CGT, soit un taux de syndicalisation de plus de 67%.

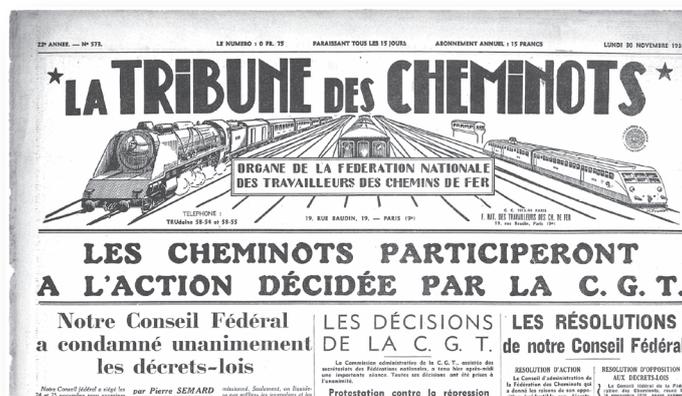
Aux élections professionnelles de 1938, la Fédération CGT des cheminots recueille 74,1% des voix contre 13,5% pour la CFTC.

1 - UNE POLITIQUE ANTISYNDICALE DÈS 1938 !

C'est avec la fin du Front populaire que le 13 novembre 1938, le Ministre des Finances, Paul Reynaud, prend une série de décrets-lois remettant en cause les acquis de l'été 1936.

Pierre Semard remarque alors « *le fait que les banquiers exultent et que la bourse connaît des jours meilleurs n'annonce rien de bon pour la classe ouvrière* ».

Avec l'institution du « Comité de la Hache », les décrets-lois visent particulièrement les fonctionnaires et les cheminots. Sous le couvert d'une meilleure coordination rail /route 10 000 km de voies ferrées doivent être fermés au service voyageurs et 5000 autres partiellement. En conséquence, il est envisagé le licenciement de 5000 agents du cadre permanent et de 20 000 auxiliaires et journaliers. Le nombre de jours de congés est ramené de 21 à 12, les facilités de circulation subissent des restrictions importantes, la semaine de 40 heures est abolie et remplacée par la semaine de 45 heures pour un salaire équivalent.



Extrait de La Tribune des cheminots, n°573, 30 novembre 1938

FÉDÉRATION NATIONALE des Travailleurs des Chemins de Fer de France, Colonies et Pays de Protectorat

19, rue Boudin, PARIS (IX^e) — Téléph. : TRU. 58-54, 58-55

TOUS A L'ACTION contre les décrets-lois

CAMARADE CHEMINOT

Le Conseil fédéral a examiné, dans sa séance du 25 Novembre, l'application des décisions d'action prises par le Comité National Confédéral, en conformité du mandat qu'il avait reçu du Congrès de Nantes.

Tu as dû prendre connaissance, dans la presse ouvrière, de la résolution qui a été transmise à la Présidence du Conseil, au ministre des Travaux Publics et au Président de la S. N. C. F.

En conclusion de ses débats, le Conseil fédéral a décidé d'appliquer avec solidarité et discipline l'action fixée par la C. G. T. Il demande aux cheminots de répondre unanimement à l'ordre de grève de 24 heures, que celle-ci a donné pour le mercredi 30 Novembre.

Nous te donnons ci-dessous les dispositions d'action à appliquer, pour ce qui concerne notre corporation.

1^o. — La grève sera effective dans tous les ser-

vices de 4 heures à 19 heures, suivant les modalités ci-après :

a) A 4 heures du matin, tous les cheminots disponibles devront avoir rejoint leur lieu de travail habituel ou tout autre endroit indiqué par le Comité de grève local, désigné par le Syndicat, cette dernière réserve concernant plus particulièrement le personnel des grands ateliers et des bureaux et, les agents de la voie qui n'auront pas la possibilité d'être à leur poste habituel pendant la durée du mouvement. Le Comité de grève devra utiliser ces camarades au mieux des intérêts communs.

Il est entendu que les agents terminant leur service à 4 heures, resteront sur le lieu du travail, au moins une partie de la matinée, pour marquer leur solidarité avec l'ensemble du mouvement :

b) Pour les agents du service roulant : pas de départ de train après 4 heures.

En ce qui concerne les trains normalement en

La Fédération CGT des cheminots reprend le mot d'ordre de grève lancé par la Confédération pour le 30 novembre.

Le gouvernement répond par un ordre de réquisition qui contraint les cheminots à être présents à leur poste de travail. Pour chaque cheminot est établi un ordre individuel, signé de l'autorité militaire. Ce jour là, l'armée est présente dans tous les établissements, par exemple à Lyon les troupes coloniales, à Chambéry les chasseurs alpins, à Paris la Garde mobile, tous armés et munis de cartouches. Des mécaniciens et chauffeurs sont accompagnés sur leurs machines par des soldats baïonnette au canon !

Toute manifestation est réprimée et 5000 punitions, du blâme aux rétrogradations, sont prononcées à la SNCF.

Un premier sentiment d'échec vient ébranler la corporation. Les deux secrétaires généraux de la Fédération Pierre Semard et Jean Jarrigion, signataires de l'appel du 30 novembre, sont traduits en conseil de discipline et ensuite révoqués du Conseil d'administration de la SnCF le 10 décembre 1938.

Le 23 août 1939, la signature du pacte germano soviétique entraîne l'exclusion des syndicalistes communistes du courant unitaire de la CGT, ceux-ci refusent en effet de condamner l'Union Soviétique, comme ils étaient sommés de le faire mais réaffirment en même temps la nécessité de rassembler la nation contre la menace hitlérienne.

marche à 4 heures : dernier délai de circulation pour la rentrée de la machine au dépôt : 7 heures du matin. Des dispositions devront être prises pour garder les machines en feu.

c) Les aiguilleurs seront également en grève à 4 heures. Toutefois ils assureront jusqu'à 7 heures du matin la rentrée des dernières circulations.

Nul, en dehors des titulaires des postes, ne pourra pénétrer dans ceux-ci.

Les agents de la voie et de l'exploitation disponibles, seront utilisés pour interdire l'accès des postes ; nos camarades devront s'efforcer d'appliquer cette consigne, tout en évitant des incidents regrettables.

d) Dans les P. N. importants, nos syndicats doivent organiser des piquets de surveillance pour le contrôle de la circulation routière, de 4 heures à 19 heures.

2^o. — Les cheminots de tous les services devront s'efforcer d'assurer, même contre des tiers, la surveillance et la bonne conservation du matériel et des installations.

D'une façon générale, la sécurité devra être assurée avec un redoublement de vigilance pendant les heures fixées pour l'exécution du mot d'ordre de grève.

3^o. — Les Comités de grève désignés par nos

syndicats sont seuls chargés, sous la responsabilité de ces derniers, de prendre toutes dispositions utiles pour l'application de ces différentes instructions. Ils auront de même à prévoir la reprise du trafic dans les meilleures conditions à partir de 19 heures.

Quelles que soient les mesures d'intimidation (mobilisation, réquisition) et les provocations (arrestations préventives) dont les cheminots et leurs militants pourraient être l'objet, l'action prescrite par notre Fédération devra être réalisée au maximum.

Nous faisons appel à l'initiative et au dévouement de tous nos militants et de tous nos adhérents pour assurer le succès de notre lutte contre les décrets-lois.

Pour exécution des décisions
du Conseil fédéral et par ordre :

Les Secrétaires généraux :
JARRIGION, SEMARD.

P.S. - Malgré la grève et l'absence de tous moyens de transport en commun, nous comptons que nos camarades des services de matinée et de soirée feront un effort exceptionnel pour se rendre aux endroits où ils devront effectivement participer au mouvement.

FÉDÉRATION NATIONALE
DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

DE FRANCE, DES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT
19, rue Baudin PARIS (IX^e) Téléphone: Trud. 58-54 - 58-55

Paris, le 26 Septembre 1939

RESOLUTION ADOPTEE PAR
LE BUREAU DE LA FEDERATION NATIONALE DES
TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER.
LE 26 SEPTEMBRE 1939.

Le Bureau de la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer, réuni le 25 Septembre 1939, après convocation régulière adressée à tous ses membres, certain d'être l'interprète des cent quarante mille cheminots mobilisés aux armées, des affectés spéciaux, des maintenus en service ou des évacués de leur résidence d'emploi, déclare son accord complet avec la C.A. de la C.G.T. dans sa condamnation du pacte germano-soviétique qui a eu comme conséquence directe, la plus effroyable des guerres.

Estiment que l'envahissement du territoire polonais par les troupes soviétiques est venu donner la preuve formelle de la trahison contre la paix commise par ceux qui prétendaient appeler les prolétaires à lutter contre les fascismes: l'hitlérisme en particulier.

Affirme qu'il est du devoir de tous les syndiqués, de leurs militants, et plus particulièrement de ceux qui sont placés à la direction du mouvement syndical de condamner une telle attitude de reniement des principes de solidarité humaine qui sont l'honneur de notre mouvement syndical.

Le Bureau Fédéral, placé devant une telle situation qui mettrait l'unité syndicale en péril, si d'aucuns persistaient à placer les intérêts germano-russes au-dessus de ceux du Pays et de l'Organisation Syndicale qui, plus que jamais, doit conserver son indépendance vis-à-vis des Gouvernements et Partis Politiques quels qu'ils soient, déclare son accord total avec la motion votée par la C.A. de la C.G.T. le 25 Septembre 1939, dans laquelle il est dit que la collaboration avec ceux qui persistent dans leur attitude de soutien de cette politique criminelle n'est plus possible et doit cesser totalement.

En conséquence, le Bureau Fédéral décide que l'Administration de la Fédération Nationale sera assurée dorénavant par les Camarades:

JARRIGON, Secrétaire Général.
LIAUD, Secrétaire.
PERIGNON, Secrétaire.
JACQUET, Membre du Secrétariat.
QUERTLELET, Trésorier Général.

Membres du Bureau:

PASQUIER, CANCOUET, Secrétaires de Section Technique Nationale.
DE KERDELLEAU, Secrétaire de l'Union Sud-Est.
BADINOT, Secrétaire Général et RAMBAUD, Secrétaire de l'Union Ouest.
OURADOU et DENYS, Secrétaires de l'Union Est.
SIMESLER, Secrétaire Général de l'Union A.L.
DELHOMME, suppléant DENAY Secrétaire Général de l'Union des Compagnies Secondaires.
RIGELL et CATHALA des Cadres.

La présente résolution sera adressée, pour exécution, par les soins du Bureau Fédéral à tous les Conseillers Fédéraux, aux Bureaux des Unions de Syndicats de Région, aux Bureaux des Syndicats, étant bien entendu que ceux qui, dans un tel moment, ne se conformeraient pas aux directives données par la Confédération Générale du Travail se placeraient dans une position d'indiscipline syndicale telle qu'ils s'excluraient d'eux-mêmes de l'Organisation Syndicale.

Conscient de ses devoirs, le Bureau Fédéral considère que nul ne saurait, dans les circonstances présentes, se réfugier dans l'équivoque et qu'il appartient à chaque militant, à chaque syndiqué, à l'égard de tels actes qui ont jeté le trouble dans tous les esprits et écorné les honnêtes gens, de définir son attitude et de prendre ses responsabilités.

Pour sa part, le Bureau Fédéral a pris les siennes; il est convaincu que tous les cheminots honnêtes le suivront.

Que chaque reste syndiqué et garde sa confiance en l'Organisation Syndicale qui, seule, en dehors de toute influence ou tutelle, défendra les intérêts des travailleurs et poursuivra l'aboutissement de leurs revendications.

Vive la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer.

Vive la Confédération Générale du Travail,

Litres et indépendantes.

Ont adopté cette résolution, les Camarades:

JARRIGON, LIAUD, JACQUET, QUERTLELET, PASQUIER, CANCOUET, DE KERDELLEAU, BADINOT, OURADOU, DENYS, DELHOMME, RIGELL, CATHALA.

Ont voté contre:

MIDL, TOURNEMAIN, JOURDAN.

Résolution du 26 septembre 1939 suite à la signature du pacte germano-soviétique et à l'exclusion du bureau confédéral de ceux qui n'ont pas condamné l'invasion, la tendance réformatrice prend la tête de la Fédération.

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER
de France, des Colonies et Pays de Protectorat

PARIS, le 26 Septembre 1939.

Camarade Secrétaire de Syndicat

Cher Camarades,

Nous attirons ton attention tout particulièrement sur une situation tout à fait critique qui vient d'être créée par le vote de quelques personnalités du Bureau Fédéral.

Vous avez dû recevoir, ou vous allez recevoir, une lettre émanant de militants d'une tendance fédérale qui se sont permis de constituer un soi-disant Bureau Fédéral, en violation des statuts de notre Fédération, sans aucun mandat du Conseil Fédéral, ni du Congrès.

Nous faisons connaître aux syndicats de la Fédération que ces actes ont été commis par des personnalités qui ne représentant qu'eux-mêmes. Ils ne peuvent invoquer ni les statuts de la Fédération, ni les décisions du dernier Congrès, ni celles du Conseil Fédéral, qu'ils se sont bien gardés de consulter, encore bien moins les syndicats à qui ils ont eu soin de ne pas demander leur avis.

Ces actes de sécession a été fait, non pas pour défendre les intérêts professionnels et corporatifs des cheminots, mais pour une question politique qui a rien à voir avec l'Administration de notre Fédération professionnelle et dont nos statuts interdisent même la discussion au sein de nos organismes.

Il y a des représentants des sections techniques nationales, et de 2 représentants de la Fédération des Cadres

L'organisation des retraités et l'Orphelinat y seront représentés respectivement par 1 membre à titre consultatif.

Le Bureau exécutif fédéral pourra, dans des circonstances exceptionnelles et urgentes, être élargi aux conseillers fédéraux de la Région Parisienne.

Il désigne dans son sein le gérant du journal." >>>

Pour mieux vous faire comprendre l'œuvre méritoire qu'il veut essayer d'accomplir, voici quelques camarades qui l'ont voulu exécuter de leurs fonctions de la Fédération:

- 4 Membres du Secrétariat:
 - SEWARD Pierre - Secrétaire Général.
 - MIDL Lucien - Secrétaire Fédéral.
 - GRAPIN Jules - Secrétaire Fédéral.
 - TOURNEMAIN Raymond - Trésorier Fédéral et Secrétaire général de l'Union Nord
- 4 Membres du Bureau Fédéral:
 - WUNDERG - Secrétaire général de l'Union Sud-Est
 - DUFUY - Secrétaire responsable de l'Union Sud-Ouest
 - BERGE - Secrétaire responsable de l'Union Sud-Ouest
 - WOLLI - Secrétaire général administratif de l'Union A.L.

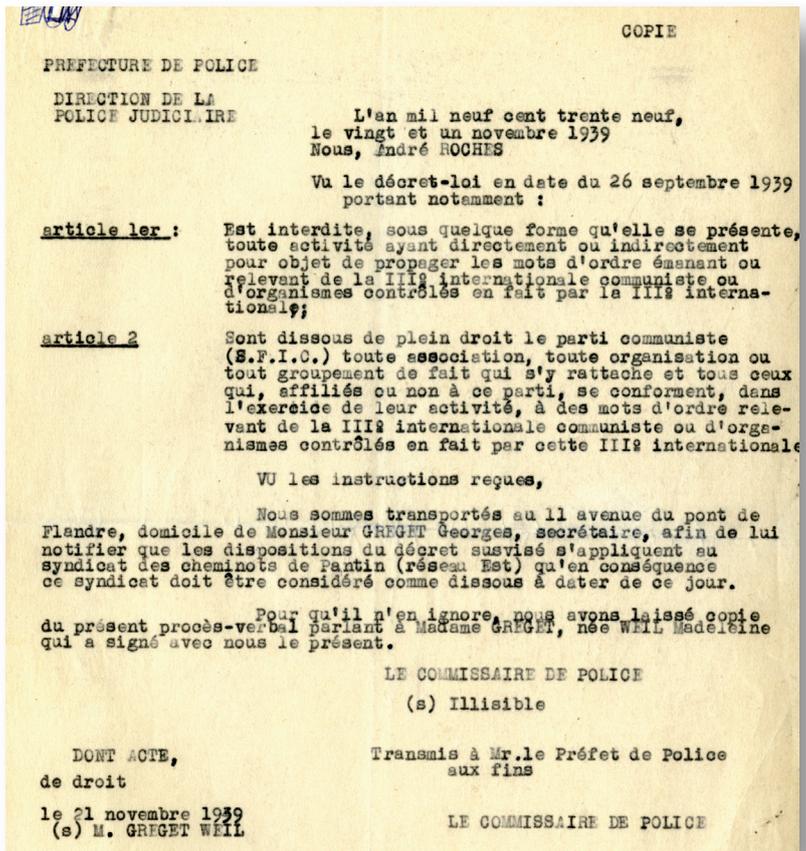
Extraits de la circulaire du 26 septembre 1939 de l'ex-tendance unitaire.

Le décret du 6 octobre 1939, un an après les élections professionnelles, autorise la SNCF à suspendre la convention collective, mettant rapidement fin notamment à la représentation du personnel et aux mandats des délégués élus.

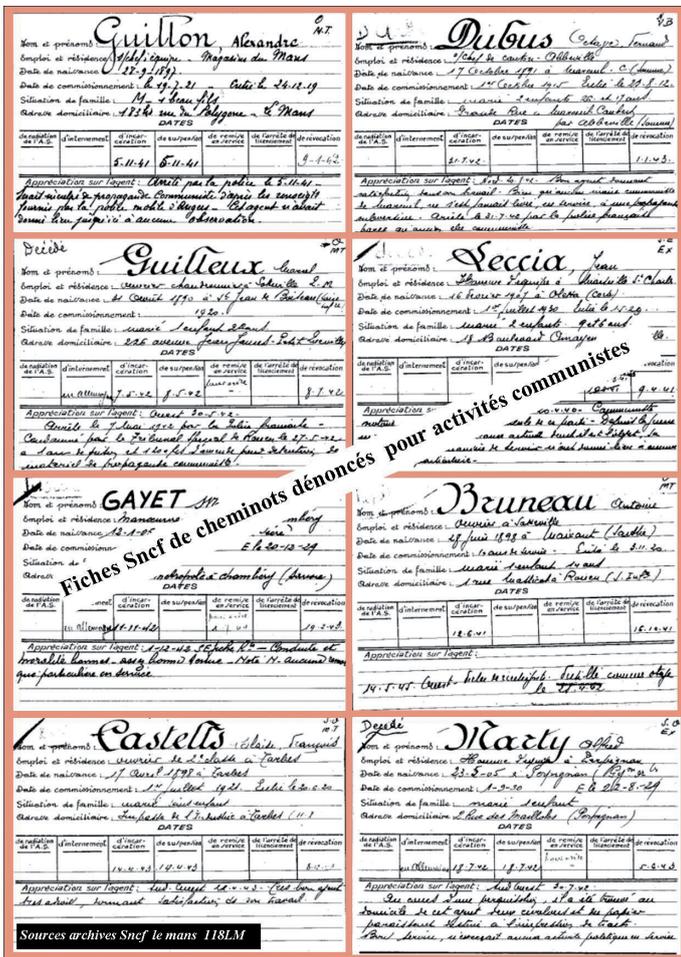
Le 16 octobre, Pierre Semard, secrétaire général, est inculpé et arrêté ainsi que Raymond Tournemaine, trésorier. Le motif de l'inculpation, « refus de transmettre les fonds de la Fédération, tant qu'un congrès fédéral ne sera pas convoqué », s'efface rapidement derrière l'accusation d'activités communistes. Pierre Semard, devenant ainsi un otage politique, est condamné le 7 avril 1940 à 3 ans de prison.

La direction SNCF est très zélée par rapport à d'autres administrations ou entreprises. Le directeur général Le Besnerais écrivait dans son rapport concernant l'activité communiste et les mesures prises contre elle, en septembre 1941 :

« Certains préfets ne possèdent comme listes de suspects que celles que nous avons nous-mêmes fournies en mai et juin 1940 ; il en résulte qu'ils pourraient être conduits à penser qu'il y a des communistes surtout chez les cheminots. »



Dissolution du syndicat CGT des cheminots de Pantin suite au décret du 26 septembre 1939 portant dissolution du Parti communiste, 21 novembre 1939.



De septembre 1939 à novembre 1941, environ 1 290 agents de la SNCF seront suspendus, internés, révoqués ou licenciés pour raisons politiques, et, sur ce total, 445 ont été internés ou incarcérés par les autorités françaises et 70 par les autorités allemandes.

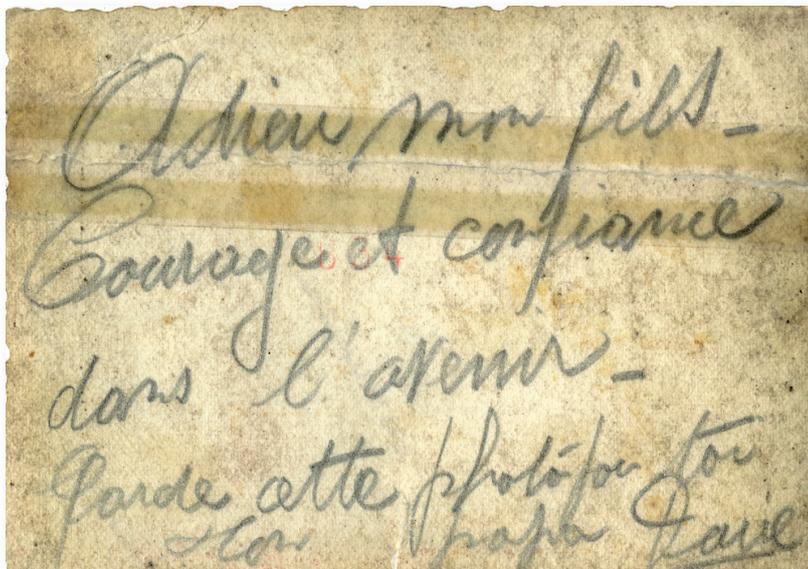
Si l'on s'en tient aux listes nominatives de cheminots « éliminés de la SNCF » selon la formule employée par le service central du personnel, parmi ceux arrêtés de septembre 1939 à avril 1942, 233 périrent, dont, au moins, 107 en déportation et 78 fusillés¹.

1- Sources SNCF, P 2257, et SNCF, P 2263. Rapport du directeur général de la SNCF concernant l'activité communiste et les mesures prises, situation au 15 octobre 1941.

De 1940 à 1945, autour de 2500 cheminots tomberont, victimes de la répression.



Jean-Jacques Puech, fils de Paul Puech. Elève mécanicien au dépôt de Bordeaux, Paul Puech est arrêté en juillet 1942, il est fusillé le 21 septembre à l'âge de 31 ans au camp militaire de Souge. Il laisse ces quelques lignes à son fils, alors âgé de 5 ans. Archives familiales.



Jules Crapier, sd

Parmi les dirigeants fédéraux communistes seul Jules Crapier reste libre. Requis en août 1939, il lance en juillet 1940 les Comités populaires en région parisienne. Arrêté en octobre 1940, il s'évadera le 27 juin 1942 et reprendra ses activités de résistant. Ceux qui échapperont à l'arrestation deviendront, pour certains d'entre eux et avec un cheminement plus ou moins long, des acteurs clandestins.

Après la défaite et l'arrivée des troupes allemandes, en octobre 1940, on assiste à un véritable bouleversement du paysage syndical.

Si les confédérations sont dissoutes, les fédérations continuent d'exister mais dans le cadre de la nouvelle législation de Vichy. La direction exige même qu'entre la Fédération nationale (ex CGT), la Fédération chrétienne et celle des cadres, des positions communes soient trouvées pour œuvrer avec elles dans le cadre d'un Comité d'organisation syndicale (C.O.S).

Copie

FÉDÉRATION NATIONALE
DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

DE FRANCE, DES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT
19, rue Baudin PARIS (IX^e) Téléphone: Trud. 58-54 - 58-55

Union des travailleurs des chemins de fer de la Région EA

~~SYNDICAT DES CHEMINOTS DE~~

Paris le *28* Février 1941

Monsieur le Chef de la Kommandantur,

Suivant instructions reçues de M. LIAUD Roger, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de fer, qui a remis à M. le Commandant militaire en France, l'engagement que l'activité de la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de fer et des organismes en dépendant devra s'exercer exclusivement sur le plan de prévoyance économique et sociale intéressant les travailleurs, à l'exclusion de toute activité politique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis le Secrétaire responsable du Syndicat des Cheminots de :

Union des cheminots
191 - fg h. union

Je prends, par la présente, le même engagement que M. LIAUD Roger.

Recevez, Monsieur le Chef de la Kommandantur, l'assurance de ma considération distinguée.

Cachet du Syndicat



Signature :

[Handwritten signature]

Nom : *Arnaud*
Prénom : *Jean*
Adresse : *191 fg h. union*

Déclaration administrative de la Fédération légale aux autorités allemandes, 28 février 1941.

Ensuite, l'adaptation de la charte du travail vichyste à la spécificité « cheminote » sera la pierre centrale des discussions du comité. Elle n'aboutira qu'en 1943, et ne pourra jamais être mise en œuvre, mais elle aura comme paradoxe d'unifier les cheminots contre les compromissions qu'elle contient, d'autant que nombre de militants syndicaux sont déjà investis dans la Résistance, y compris des militants du syndicat légal.

Mais l'appareil syndical s'affaiblit passant de 906 syndicats locaux en 1938 à 379 en 1943. L'activité de la Fédération légale se concentre sur des discussions régulières et hebdomadaires, avec la direction de l'entreprise sur les seules questions professionnelles ou corporatistes s'éloignant des préoccupations quotidiennes et des difficultés de vie des cheminots et encore plus de l'esprit de résistance qui habite une grande partie de la corporation.

2 - LES COMITÉS POPULAIRES

Dès l'été 1940, sous l'impulsion de Benoît Frachon, une offensive est lancée pour structurer une organisation syndicale clandestine, sur le principe de Comités populaires comme structures de base regroupant des cheminots syndiqués ou anciens syndiqués acceptant d'organiser une activité clandestine sur le lieu de travail.

Le Comité populaire n'est pas une organisation de masse, il est clandestin et cloisonné. Sa direction est un triangle et sa base est composée de triangles qui ne se connaissent pas entre eux et parmi lesquels un seul délégué pour chacun d'eux est en contact avec le triangle dirigeant. L'orientation étant de s'efforcer d'avoir au moins un triangle par service, et de pouvoir les multiplier en observant toujours le cloisonnement.

Les Comités populaires doivent stimuler le travail syndical légal, donner des directives pour le travail illégal des triangles de base et diriger l'activité des sympathisants présents dans les postes légaux.

Les recommandations d'entrer dans les syndicats légaux portées par les comités populaires, ne semblent pas avoir beaucoup d'échos à ce moment là. Les dirigeants de la Fédération légale se plaignent de leur faiblesse sur le terrain, ce qui ne les place pas en position de force et de relais vis-à-vis du gouvernement et surtout de la SNCF.

Dans une réunion de militants de la région parisienne le 6 avril 1941, le Secrétaire général Liaud essaiera de faire passer le message :



Roger Liaud, extrait de la Tribune des cheminots, n° 563, 11 juillet 1938.

« ...Nous savons bien que notre attitude n'est pas comprise par certains cheminots... Il n'est pas possible d'avoir une autre attitude... »

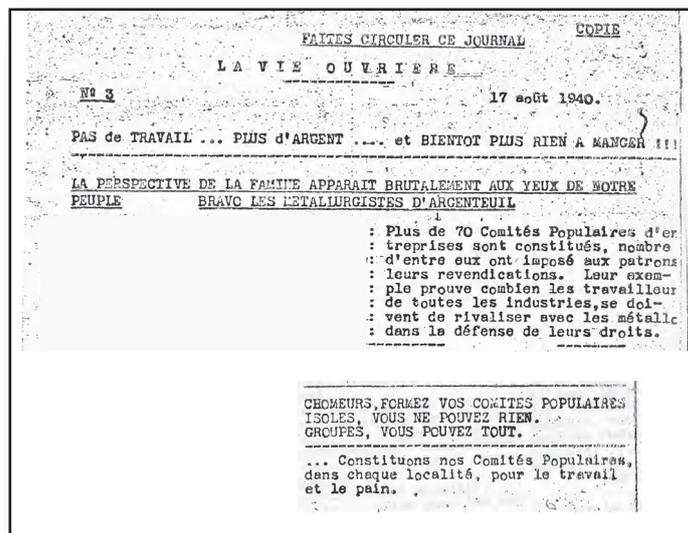
Il utilise une formule volontairement ambiguë :

« ...Nous sommes des réformistes, mais également des révolutionnaires. Cet idéal doit s'affirmer... »

Après avoir relevé les difficultés avec la SNCF, difficultés sur les méthodes et les hommes, il ne s'aventure pas :

« ... Il faut persévérer avec méthode et prudence car, en fin de compte, notre collaboration loyale ne doit pas être une duperie »
Et n'oublie pas de distinguer : « ... Quand on parle de cette collaboration, nos camarades cheminots la confondent avec celle qui est plus large et qui regarde la politique. Il faut les inviter à faire le distinguo... »

La Vie Ouvrière du 17 août 1940 annonce 70 Comités populaires pour l'ensemble de la région parisienne. On annonce une centaine dans la seule métallurgie en novembre. Mais cette réorganisation se heurte à de fortes répressions.



Vie ouvrière clandestine, n°3, 17 août 1940. Collection IHS-CGT

Les 5 et 12 octobre, deux rafles en région parisienne provoquent 300 arrestations. La difficile construction clandestine s'effondre en partie. Il faut alors recommencer, faire émerger de nouveaux militants et renforcer les mesures de sécurité.

Dans le journal Informations professionnelles de la Fédération légale du 1^{er} août 1941, son Conseil national mettait en garde ses syndicats « contre les demandes d'adhésions éventuelles formulées par des membres de l'ex-parti communiste - ou autres groupements- qui ont toujours cherché à faire des syndicats un champ de manœuvre à leur profit...pour des fins qui n'ont rien à voir avec le syndicalisme. »

À la réticence des militants d'investir les structures légales se mêle le refus de nombreux syndicats locaux officiels d'accepter les demandes d'adhésions.

En fait, le renforcement des syndicats légaux par des éléments engagés dans la résistance se fera sentir courant 1942 et surtout en 1943, par des adhésions aux syndicats légaux.

Les revendications autour des difficultés des conditions de vie et de travail des cheminots et de leur famille avivent le mécontentement et portent les germes de reconquête de la confiance en l'action des militants engagés « dans l'action illégale et clandestine » et assurent leur légitimité auprès des cheminots.

La Tribune clandestine des cheminots de mai 1941 rappelle les résultats de son action syndicale.

NOUVELLE SERIE N° 4 LE NUMERO : 75 CENTIMES MAI 1941

LA TRIBUNE DES CHEMINOTS

Organe de la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer.

● *Sous la pression des cheminots, soutenus et défendus par la "TRIBUNE" (clandestine), la S.N.C.F. a dû accorder quelques premières satisfactions. Cheminots! Vous êtes dans la bonne voie. Entrez en masse dans vos syndicats! Unissez-vous! AGISSEZ pour arracher d'autres améliorations.*

Nos revendications immédiates

- 1°. -- Attribution immédiate d'une indemnité mensuelle exceptionnelle de cherté de vie de 300 francs à tous les agents et aux retraités avec effet rétroactif à partir du 1^{er} octobre 1940 ; paiement immédiat d'une avance de 1.000 frs ; rajustement des salaires.
- 2°. -- Maintien de la journée de travail normale pour les auxiliaires ; relèvement de leurs salaires horaires, avec effet rétroactif du 1^{er} octobre 1940, en vue de maintenir leur rapport avec les salaires du cadre permanent, prévu par la Convention collective du personnel auxiliaire.
- 3°. -- Contre les licenciements, suspensions ou révocations ; réintégration immédiate dans leur emploi des agents libérés, licenciés et révoqués pour action syndicale ou sociale ; libération des emprisonnés.
- 4°. -- Relèvement des indemnités de déplacement, en concordance avec la hausse du coût de la vie.
- 5°. -- Paiement de l'indemnité de trafic pendant le congé et la maladie.
- 6°. -- Application de la Convention collective telle qu'elle avait été élaborée et appliquée avant la guerre, notamment en ce qui concerne les congés payés, l'élection, le fonctionnement et les prérogatives des délégations du personnel et à la sécurité à tous les degrés ; reconnaissance du droit syndical et de son libre exercice ; droit à l'avancement avec rétablissement normal des échelons et garantie statutaire d'emploi à tous les agents masculins et féminins.
- 7°. -- Suppression des mesures restrictives appliquées aux facilités de circulation.
- 8°. -- Amélioration des conditions de travail par la réduction à 40 heures de la semaine de travail dans tous les services ; suppression de la récupération du congé à partir du douzième jour.
- 9°. -- En raison des difficultés d'approvisionnement, la S.N.C.F. doit prendre des mesures immédiates pour assurer le ravitaillement des agents du service roulant, lorsqu'ils sont hors de leur résidence, ainsi qu'aux autres agents avec augmentation des rations et du nombre des cartes « T ».

Extraits de La Tribune clandestine des cheminots, mai 1941

A l'occasion du 1^{er} mai 1941, avec une certaine force, les cheminots revendiquent notamment une augmentation mensuelle de 300 francs, la réduction à 40 heures de la semaine de travail, la libération des cheminots emprisonnés ou internés pour leur action syndicale ou sociale, et leur réintégration... le respect de la convention collective et du droit syndical.

Ils obtiennent des premiers résultats comme le maintien aux prisonniers de guerre et à leur famille des allocations et indemnités appliquées au début des hostilités, des améliorations sur la durée du travail, sur l'avancement en échelon et en grade, ainsi que l'application d'un certain nombre de mesures contenues mais gelées de la convention collective telles que les facilités de circulation et d'allocations familiales ou prestations de la caisse de prévoyance...

Extraits de l'article 20 de l'ordre général SNCF N° 38 du 1^{er} juillet 1941

« Interdiction aux agents de se livrer à des manifestations dans les emprises du chemin de fer. En conséquence, il est interdit aux agents de tous grades à se livrer à des manifestations de quelque nature qu'elles soient (politiques, religieuses, syndicales) et de faire une propagande quelconque à l'intérieur des gares, dépôts, ateliers, bureaux, chantiers et autres lieux de travail situés dans les emprises du chemin de fer... rappeler ces prescriptions au personnel pour qu'elles soient rigoureusement respectées, sans qu'il soit besoin de prendre des sanctions qui pourraient être graves contre les agents qui ne voudraient pas s'y conformer. »

En octobre 1941, la Fédération légale est reçue par le maréchal Pétain dans le cadre du Comité d'organisation syndicale, après avoir listé un certain nombre de demandes concernant l'approvisionnement, le ravitaillement, les conditions de travail ainsi que les petites retraites (la moitié des retraites cheminotes sont au niveau de la retraite des vieux travailleurs).

La délégation concluait son propos ainsi :

« nous sommes confiants en l'avenir, parce que profondément convaincus des sacrifices nécessaires au relèvement de notre pays. »

« Profondément impressionnée par l'accueil du chef de l'état espère que l'unanimité des chemins suivra le mot d'ordre qu'il a donné : avant tout, au dessous de tout ils doivent penser et agir français. »

On ne peut témoigner meilleure allégeance.

Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, a reçu, en présence de M. J. Berthelot, Secrétaire d'Etat aux Communications, une délégation du Comité d'Organisation Syndicale

La délégation a présenté des questions professionnelles importantes devant faire l'objet de solutions gouvernementales prochaines

Ensuite le camarade Liaud expliqua la nature et la qualité des rapports de l'organisation syndicale avec la S.N.C.F. et les Pouvoirs publics par l'intermédiaire de M. le Secrétaire d'Etat aux communications.

Il montra combien la collaboration réalisée par la Fédération nationale depuis déjà longtemps — continuée par le Comité d'organisation syndicale — était loyale du côté ouvrier et il confirma que cette collaboration ne ferait pas défaut au Chef du gouvernement, car les cheminots avaient conscience de la situation difficile dans laquelle se débat le pays de France.

Extraits d'Informations professionnelles,
organe de la Fédération légale
des cheminots, 1^{er} octobre 1941.

3 - L'ESSOR DE LA RÉSISTANCE CHEMINOTE

L'année 1942 voit le développement et la généralisation des luttes contre l'occupant.

Le 7 mars, Pierre Semard est fusillé comme otage, en guise de représailles. Les cheminots multiplient les actes de sabotage dont 276 sur des voies ferrées pendant cette seule année. A Oullins, le 13 octobre, l'affichage d'une liste de 30 cheminots requis pour le STO entraîne, sur le mot d'ordre de la CGT clandestine, la grève de 3000 cheminots. Elle s'étend le jour même aux sites ferroviaires de Vénissieux, Givors, Lyon-Mouche, Badan, Vaise... elle se poursuit par une manifestation dans les rues de la cité cheminote jusqu'à la Mairie.

Extrait du témoignage de Suzanne Bureau enregistré par Jean-Louis Lebriseau en 1983, retranscription Jacques Bureau.

Dès 1940, Suzanne Bureau s'engage dans la propagande clandestine (diffusion de tracts, collage d'affiches). Le 22 avril 1942, des policiers français vinrent l'arrêter mais elle réussit à leur échapper en sautant par la fenêtre de sa chambre. Ce fut le début d'une période de clandestinité qui ne prit fin qu'à la Libération.

« Ta période de résistante dans la somme de mai 1942 à avril 1943

- Comment c'était réparti ?

- En réalité, c'est les femmes qui portaient ce qu'il y avait de plus dangereux. J'ai voyagé dans des wagons où il y avait des boches, j'avais dans ma valise des grenades, j'étais très à l'aise, je savais que j'étais en sécurité dans le train.

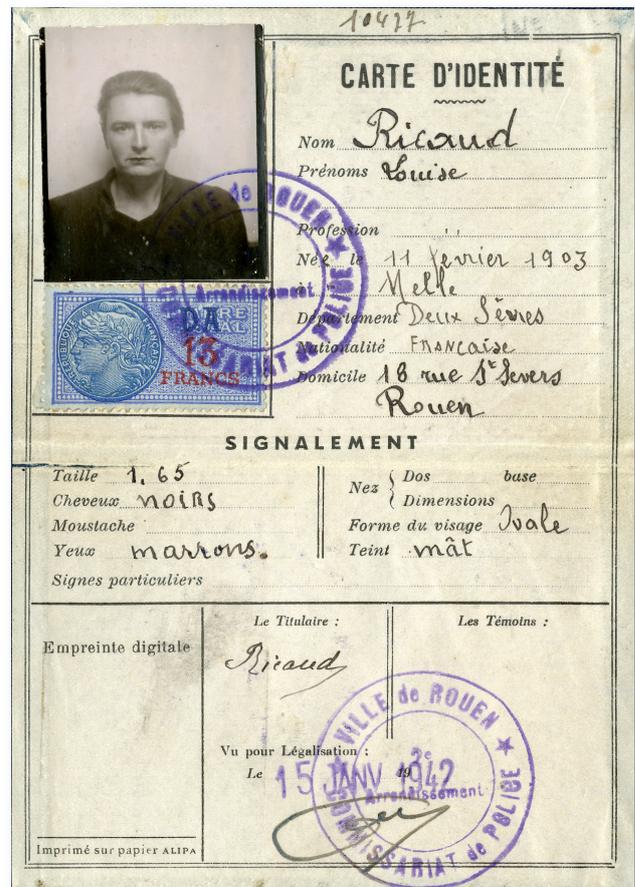
- Comment ça se passait ?

- Les trains étaient pris d'assaut, à Paris il fallait une fiche d'admission pour prendre le train. On ne pouvait pas avoir de fiches d'admission, nous n'étions pas à Paris tout le temps. Il fallait prendre ces fiches à l'avance. Il fallait se débrouiller pour prendre le train. Voilà comment je faisais :

Les Allemands avaient un wagon réservé pour eux. Si au départ le wagon n'était pas pris par des Allemands, on ouvrait le wagon pour tout le monde, s'ils étaient là (il n'y en avait souvent que la moitié) ils nous laissaient prendre les places vacantes.

Moi j'avais ma carte de chemin de fer, je ne m'en étais jamais séparée. Tous les cheminots avaient leur carte avec en plus un « Ausweiss » dessus. Je leur montrais l' « Ausweiss » et ajoutais « Arbeit », ils répondaient « Come, Come ». Allez, embarqués la valise et les grenades !

- A Amiens, quand je pense que je passais devant la citadelle où étaient enfermés tant de résistants ! Hélas notre pauvre copain Albert Bessières de Dreux, avait déjà été arrêté avant que je parte de Dreux le 22 avril 42. Il a été fusillé le 30 avril 42 à Amiens »



Faux papiers de Suzanne Bureau, 15 janvier 1942, archives familiales

La mobilisation se précise et s'étend en 1943. Le 7 mars, les cheminots rendent hommage à Pierre Semard, un an après son exécution, sous forme de débrayages dans de nombreux centres ferroviaires.

Les cheminots luttent par ailleurs contre le départ de leurs camarades pour le Service du Travail Obligatoire.

Les deux grandes tendances de la CGT (unitaire et réformiste) qui avaient rompu après le pacte germano-soviétique en 1939, et dont des dirigeants s'étaient retrouvés dans la clandestinité résistante, signent le 17 avril 1943 au Perreux un accord de réunification.

Le 27 mai 1943 est créé le Conseil National de la Résistance unifiant toutes les organisations, partis politiques et syndicats, légitimant du même coup la France libre. Dans la diversité de sa composition, il adopte un programme immédiat pour réaliser l'union de toutes les forces patriotiques en vue de la Libération nationale.

Il adoptera en 1944 un programme novateur de mesures à appliquer dès la libération du territoire, maintenant la volonté d'union des forces qui le composent autour de mesures de liberté et de démocratie économique et sociale.

L'unité syndicale confédérale reconstituée, en parallèle avec l'unification des mouvements de Résistance, l'utilisation de la grève se pose à la fois dans le cadre de l'action immédiate et la perspective de l'insurrection nationale.



Benoît Frachon, 1945

Benoît Frachon, futur secrétaire général de la CGT, dans l'Humanité clandestine de la mi-août 1943, écrit notamment « La grève générale insurrectionnelle n'est pas un simple arrêt général de travail. Il faudra... dans les chemins de fer désorganiser les transports de l'ennemi, paralyser le ravitaillement. Dans tous les services publics, avec les patriotes armés, il faudra s'assurer la possession des nœuds ferroviaires... Les cheminots en arrêtant les convois d'armes et de munitions aideront puissamment à l'armement de ces combattants. C'est pourquoi il faut s'y préparer, s'y entraîner, dans une action incessante : c'est la meilleure école de l'insurrection nationale... ».

A la même époque, La Vie Ouvrière appelle les cheminots :

« À rivaliser d'initiatives afin de paralyser le trafic ferroviaire par une destruction massive des machines, des ouvrages d'art et des voies ferrées... »

Et Le Cheminot syndicaliste, organe des travailleurs du rail de la région du Sud-Est, les invite à :

« Réaliser partout l'unité syndicale pour l'action, à redoubler d'efforts pour terrasser l'ennemi qui chancelle, à arrêter tout transport pour les Boches par la grève et le sabotage... ».

La combativité des cheminots s'affirme dans de nombreux centres et à diverses reprises : grève à Creil en septembre 1943 pour imposer la libération de 2 cheminots arrêtés par la Gestapo, mouvement semblable et même résultat un peu plus tard à Vitry, grève à Lens avec occupation pendant 4 jours en octobre qui se terminera avec des résultats importants en matière de ravitaillements et fera reculer les menaces initiales de répression, arrêts de travail et manifestations dans de nombreux centres le 11 novembre, grèves à Dijon pour arracher 7 condamnés aux bourreaux nazis pour la première fois en France.

La grève des cheminots de Dijon, du 29 novembre au 10 décembre 1943.

A l'origine il y a l'arrestation, fin août-début septembre, de sept cheminots du dépôt de Dijon-Perrigny, après plusieurs sabotages à la suite d'un parachutage le 13 juillet à proximité de Dijon.

Lorsqu'est connue leur condamnation à mort, le 27 novembre, par un tribunal militaire allemand siégeant à Dijon, une grève d'avertissement de deux heures est décidée pour obtenir leur grâce, suivie par 1500 cheminots le 29 novembre.

Malgré les menaces proférées par le préfet vichyste et les pressions exercées par la hiérarchie SNCF, la colère des cheminots monte et gagne la population (pétitions, manifestations en ville, etc.). Le 2 décembre la grève rebondit : 2000 cheminots cessent le travail ; le dépôt, le triage et la gare de Dijon-ville sont paralysés.

Les milliers de voyageurs bloqués manifestent ouvertement leur sympathie aux cheminots. Une délégation se rend le soir même à Vichy pour rencontrer Laval qui, redoutant une extension du mouvement, promet de s'adresser directement à Hitler et une réponse pour le 10 décembre.

En dépit des menaces réitérées, des autorités, de son préfet régional et des dirigeants de la SNCF, les cheminots, en liaison avec la Fédération CGT clandestine, la Résistance départementale et locale, préparent une grève générale pour cette date du 10. Le 9 décembre, une délégation est convoquée à Paris, d'où elle pourra annoncer par téléphone la grâce des camarades condamnés, leur peine capitale étant commuée en déportation vers l'Allemagne (où ils seront exécutés le 19 avril 1944).

Un crime de guerre qui souleva l'indignation générale : l'exécution des sept cheminots dijonnais, à Stuttgart, en 1944



André DUBOIS



Raymond GASPARD



Raymond PAGEAUX



Maxime PERRAUT



Jean RIDET



Jean TAMIGI



Maurice THURINGER

Portraits des 7 cheminots dijonnais exécutés le 19 avril 1944, extraits d'un article de la presse locale, sd

De nombreux arrêts de travail et des manifestations se déroulent à Paris-Nord, à la Chapelle, au Bourget, au Landy, à Bobigny, à Lille, à Lens, à Tourcoing, à Rouen, à Rueil... Les cheminots ripostent ainsi dans l'unité (maîtrise et maîtrise supérieure comprises) au massacre des 86 otages d'Ascq en avril 1944.

Dans le même temps, sur recommandation de la Fédération illégale, 20000 adhésions seront réalisées à la Fédération légale.

4 - LA GRÈVE INSURRECTIONNELLE



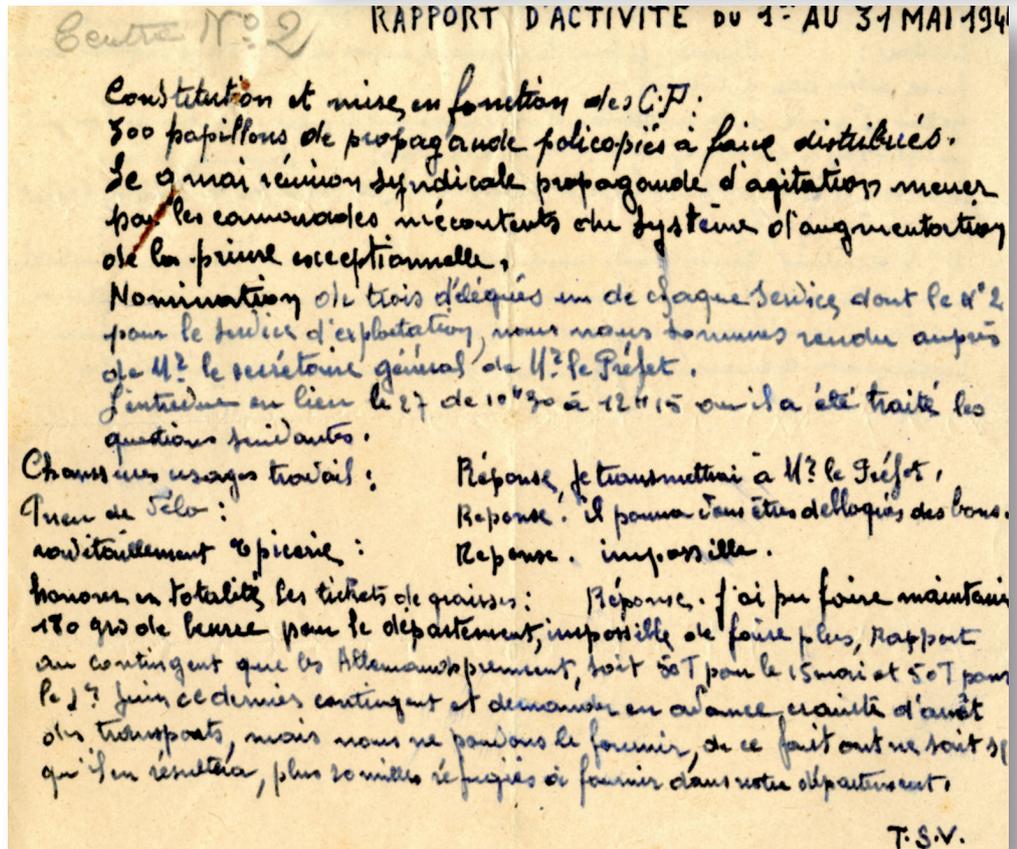
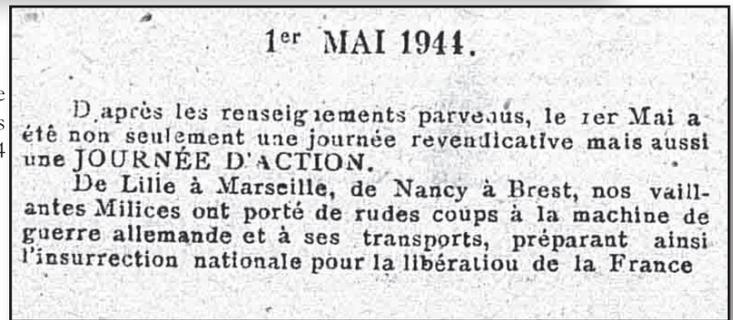
Le 1^{er} mai 1944 est une journée d'action célébrée par la Tribune des Cheminots illégale qui reprend les différentes informations témoignant de la mobilisation des cheminots. Sur l'ensemble des réseaux, les mots d'ordre ont été suivis, sous forme d'arrêts de travail et dépôt de revendications.

Dans la région parisienne, au Landy, à Ermont, à La Plaine, à Bobigny, au garage de l'Ourcq, à La Varenne, à Bercy, à Paris Lyon, à Villeneuve, à Rueil, à Bois Colombes, à Montrouge, à Batignolles, les cheminots font grève.

A Oullins, le travail interrompu du matin jusqu'à 16 heures ne reprend que sur la promesse des délégués du préfet de libérer des camps 25 syndicalistes.

A Valenciennes, pour cause d'alerte, la grève a lieu l'après-midi et le cahier de revendications est imposé au chef de service qui voulait le refuser.

Extraits de La Tribune clandestine des cheminots, 1^{er} mai 1944



Rapport sur l'activité clandestine du 1^{er} au 31 mai 1944 en région parisienne (centre n°2)

Ces actions sont le signe d'une recrudescence d'activités dans la corporation. La Fédération diffuse le mot d'ordre suivant « pas un service sans son cahier de revendications, pas une journée sans coups portés aux Allemands ».

Puis survient le débarquement du 6 juin, « à propos duquel les cheminots et leurs organisations, mettront tout en œuvre pour retarder l'acheminement du matériel de guerre et des soldats allemands en direction de la Normandie. » comme le soulignera Robert Hernio alors responsable des comités populaires cheminots.

Comme convenu. à 19^h. Tourennaine
Crapier et Robut rembarquent Tollet et
Boullet dans un appartement ~~loqué~~
situé dans un immeuble Coesin près de
la place Clichy.

C'est dans cette ambiance que s'élève
la discussion - de laquelle devrait
se poursuivre élever les combats futurs -
Les SC^{de} rédigent un Traité sur
le base d'un Texte proposé par Tourennaine
dans lequel figurent la lutte ~~plus~~
intense pour les revendications immédiates -
essentielle - et discutent ^{exemple et} longuement
du renforcement de l'appareil ~~de~~
le R.P. ~~parmi~~ les cheminots.

Ces indignes Tollet : il ne fait
aucun doute que les cheminots joueront
le rôle le plus décisif ~~de~~, dans cette phase
celle de la lutte.

Il fut donc décidé : que
Tourennaine occuperait principalement les
Batignolles -
Crapier - de Noisy & Sec -
Robut - de Vitry -

Les cheminots jouent là encore un rôle capital et les actions successives réalisées pendant et après le 6 juin contribueront grandement à la préparation du 14 juillet, que la Fédération illégale et les différentes organisations souhaitaient pré-insurrectionnelle.

Ce sera le cas à Vitry où 600 cheminots partis des ateliers se retrouvent 3000 au monument aux morts et peut-être plus encore sous la statue de Rouget de Lisle à Choisy. Attaqués par la Gestapo, 7 cheminots de Vitry sont arrêtés.

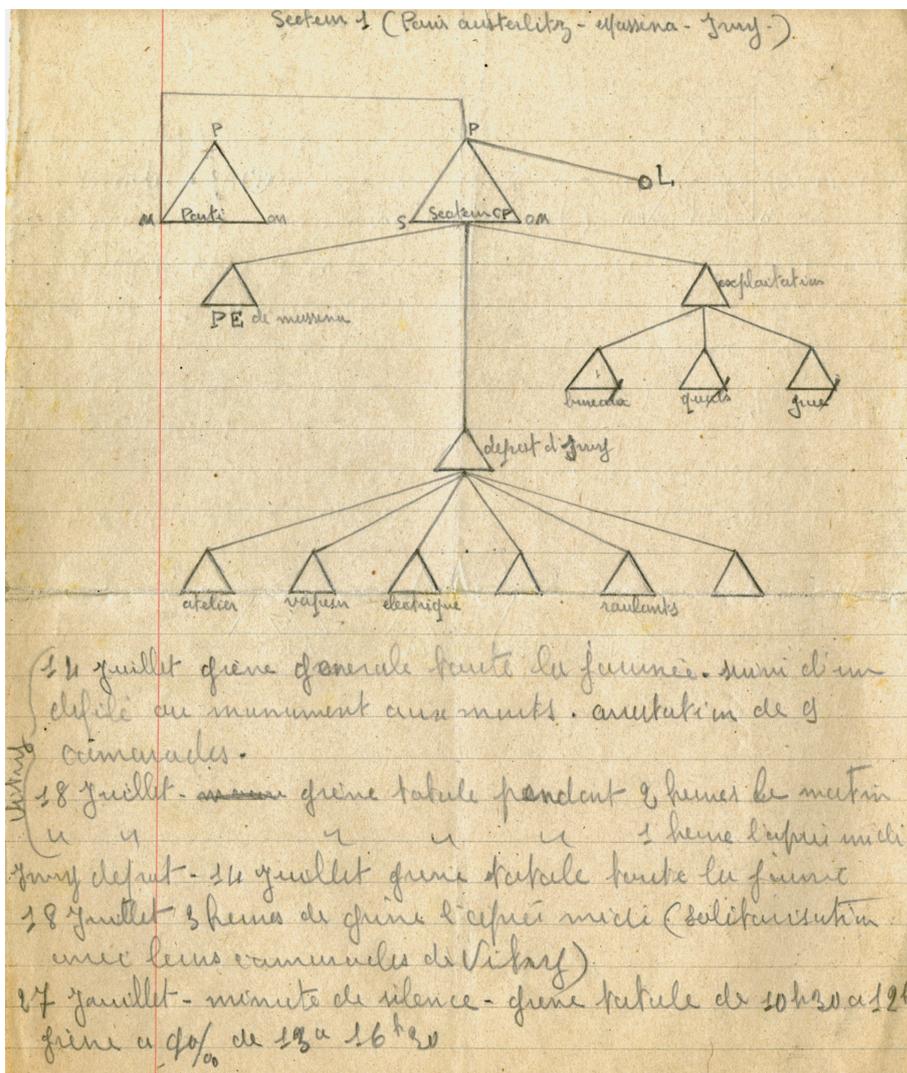
Le lendemain à l'appel des Comités populaires, les cheminots de nombreux centres de la région parisienne arrêtent le travail pour la libération des 7 cheminots arrêtés, 9 cheminots de Villeneuve St Georges et 3 du dépôt de La Plaine sont arrêtés à leur tour.



Les cheminots des Ateliers de Vitry, 14 juillet 1944

Dès lors, il n'y aura plus un seul jour sans que les cheminots d'un ou de plusieurs centres n'arrêtent le travail, sabotent et manifestent.

Or malgré toutes ces actions importantes, les dirigeants du syndicat légal avec lequel les Comités populaires et les syndicalistes clandestins entretiennent des contacts, depuis les accords du Perreux, refusent d'afficher le principe de la grève et préconisent l'attentisme. Passant outre, et avec le comité central de grève, la direction clandestine propose que les Comités populaires constitués dans les centres parisiens se rendent le 6 août auprès de chaque chef d'établissement pour y déposer les cahiers revendicatifs locaux auxquels est ajoutée la libération des cheminots emprisonnés.



Activités clandestines sur le secteur de Paris Austerlitz, Massena, Ivry, juillet 1944

Actin.

Mercrèdi 3 Mots d'ordres donnés aux responsables d'Orly et de Vitry pour la préparation et la marche à suivre des délégations à de Brinon et le mouvement du 10 août.

Jeudi 3. réunion des sections techniques à Orly et Vitry. Désignation de quatre camarades par secteur pour aller à la fédération le Vendredi 4.

Vendredi 4. Nos huit camarades se sont rendus à la fédération à 14 heures. et en sont ressortis à 17 heures environ.

Compte rendu de la délégation

Sujet : Libération des Camarades emprisonnés.

Étaient présents : Liaud secrétaire de la Fédération Chabot secrétaire de l'Union Sud Est, les délégations du Sancy, de Montreuil, la Folie, la Plaine, Nain, Garin riv. gauche, Batignolles, Entretey Dépôt d'Orly - Paris, Vitry, de Villeneuve. (10 membres). 10 délégations de 4 membres.

Opposition de Liaud pour accepter les délégations de 5 réseaux sud. Prétexte que seuls le P.O. et le P.L.M. avaient des camarades arrêtés. Nos camarades ont fait ressortir la solidarité de tous les cheminots et ont imposé leur délégation au complet.

Rapport d'activité, août 1944

C.G.T. - FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER - C.G.T.

CHEMINOTS FRANÇAIS !!

A L'APPEL DE VOS MILITAIRES, EN SOUVENIR DE VOS HÉROS MARTYRISÉS ET ASSASSINÉS,

A LA MÉMOIRE DE NOTRE GRAND PÈRE SÉWARD

DEBOUT !!

UNISSEZ-VOUS POUR LE COMBAT DE LA LIBÉRATION NATIONALE.

Dans la période des grands combats qui s'ouvre pour battre et chasser l'invasisseur, soyez unis pour être forts. Être isolés, ne pas prendre part à la bataille coramne pour la libération nationale serait un crime qu'aucun cheminot ne voudra commettre.

Union de tous dans de puissants syndicats pour faire aboutir les revendications et défendre les droits acquis.

Union de tous dans les organisations patriotiques de combat pour harceler de coups le boche maudit et hâter sa déroute totale.

Union de tous dans l'arrêt total du trafic pour que l'ennemi ne puisse utiliser les chemins de fer français.

L'organisation syndicale des cheminots est toujours debout et vigilante au combat. En pleine guerre malgré la police, la gestapo, vos militants ont vaincu les barbelés pour être présents à leur poste, pour se battre à vos côtés.

Ils se sont retrouvés avec d'autres militants de la fédération restés honnêtes et courageux, avec eux ils ont constitué une direction illégale, c'est elle la "véritable" celle qui répond à vos aspirations, et qui aujourd'hui vous parle.

EN AVANT CONTRE L'ENNEMI EXTERNE

Pierre SÉWARD avant d'être assassiné a crié sa foi dans la défaite du fascisme; **NE RIEN FAIRE QUI PUISSE SAUVER LES NAZIS a-t-il dit dans sa dernière lettre.**

Les cheminots l'ont écouté et depuis de longs mois le boche maudit s'en est aperçu, des trains ont déraillé, des wagons de munitions, de ravitaillement ont été incendiés, détruits, des machines immobilisées, des boyaux de freins coupés, des boîtes sablées, des chargements démolis etc.....

Il faut faire plus encore, c'est maintenant la lutte sans merci et sans répit,

PAS UN TRAIN DE WAGONS, PAS UN WAGON DE MUNITIONS NE DOIVENT CIRCULER SUR LES VOIES

FERRÉS DE FRANCE:

Les cheminots s'aiment sans distinction de grade, de tendance ou d'opinion diverses pour participer au combat.

Ils voudraient être libres et indépendants, capables de choisir eux-mêmes les dirigeants sur tous les terrains.

Ils brisant le sacro-saint hiérarchie, apprennent et leur des meilleurs fils de notre pays, ils répondent à l'appel des cheminots de France.

Les cheminots se rappellent leur glorieux passé de lutte, toutes les grèves qu'ils ont faites leur ont apporté des avantages incontestables.

Entrez en masse au syndicat, participez à la lutte revendicative, exigez des assemblées générales, élisez aux postes responsables les meilleurs d'entre vous, écarterez les traitres les peureux, les hésitants.

- Exigez de la S.N.C.F. le paiement immédiat d'un pécule de guerre de 5.000 H et 1.000 H par enfant à charge, pour permettre aux cheminots de faire face aux premières difficultés en cas de désorganisation des services de la S.N.C.F.
- Demandez la constitution d'un stock familial de vivres de réserves par la répartition de ce qui se trouve dans les dépôts.
- A la Chapelle 42 mille paires de chaussures et 26 mille bleus ont été détruits par le bombardement.
- Pour le maintien de tous vos droits acquis.
- Pour les 3.000 H de traitement plus 50 % d'augmentation
- Réclamez les 500 gts de pain par jour, l'augmentation des rations de viande, de vin, de tabac.

EN AVANT !!

A Marseille vos camarades ont fait une grève victorieuse. A Brive les cheminots ont mis la gare hors d'usage. **SUIVEZ CES EXEMPLES.**

ORGANISEZ-VOUS ET ARMEZ-VOUS !!

Le boche accentue la répression, il frappe les militants des syndicats, brime et arrête les dirigeants de la S.N.C.F., les vrais français sont traqués sans merci, c'est l'Allemand qui commande les réseaux.

Cheminots français n'acceptez pas les ordres d'un tel maître, refusez de servir plus longtemps la machine de guerre allemande, arrêtez le transport des armes dirigées contre les alliés et les français en Normandie.

Par tous les moyens y compris la grève immobilisez les transports par chemin de fer. En avant hardiment vers l'insurrection nationale qui délivrera et rendra grande notre France.

Dans chaque gare, atelier, bureau, voie, constituez vos milices patriotiques.

- Groupez-vous par 8 ou 10 désignez un chef courageux et décidé, établissez le contact avec tous les organismes de résistance locaux, réalisez avec tous les travailleurs et tous les patriotes un front national puissant.
- Embarquez-vous des armes de l'ennemi, ripostez par la lutte armée aux actes de sadisme que le fascisme au abois voudra accomplir avant sa déroute totale.

Le Boche est battu, il recule partout, sous les coups de la vaillante Armée Rouge comme en Italie et en Normandie, c'est le défilé, mais elle sera plus rapide, et bon coup de souffrance seront épargnées si tous les patriotes, tous les français prennent part à l'action libératrice.

CHEMINOTS VOTRE RÔLE EST GRAND DANS CETTE BATAILLE, c'est la mobilisation totale de notre corporation aux côtés des autres travailleurs et des patriotes pour rendre à la France son indépendance et son rang de grande nation.

C'est un devoir pour chaque cheminot de participer au combat.

Pour la libération de la France, pour chasser l'ennemi PLUS QUÉ JAMAIS SOYONS UNIS.

A V A N T !! POUR PARALYSER LES TRANSPORTS.

MORT AUX ENVAHISSEURS ALLEMANDS.

VIVE LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS !! **VIVE LA C.G.T. !!**

VIVE LA FRANCE !!

Pour la direction illégale de la Fédération des Cheminots
Crapier Tournesaine Duruy

Tract de la Fédération illégale, [5 août] 1944

Dans tous les centres, il se déroule le même type d'action et en conclusion de chaque rencontre avec les chefs d'établissement, la même déclaration « nous attendons une réponse positive pour chacune des revendications le 10 août à 9h00, sinon c'est la grève. »

Le 10 août à 9h00, les cheminots entrent effectivement dans la grève.

Aux ateliers de Vitry, dans la matinée du 10 août 1944, les responsables du groupe Bosc réunissent le personnel. L'un des responsables du groupe, Charles Heller prend la parole et [...] le personnel répond unanimement à son appel. A l'appel des responsables : Peltier, Gasquet, Heller, Poteau et Gorse, les six cents ouvriers des ateliers SNCF, drapeau tricolore en tête, se dirigent en ville après avoir quitté leurs ateliers en cortège. [...] Alors que le cortège se dirige vers le centre de Choisy, par la rue Emile Zola, deux voitures de la Feldgendarmarie surgissent de la rue Rollin-Régnier, tirent sur le cortège. Dans l'échauffourée qui suit, sept patriotes sont arrêtés. ²

2 - In Choury, Les cheminots dans la bataille du rail, p. 304, 330, 324, 325, 326, 327

Nous sommes le plus souvent au dépôt. Le 10 Août 44 nous y sommes quand retentit l'appel au rassemblement du personnel. Tout le monde se presse autour du ^{de} résistant fiché sur un établi, entouré de ^{de} armés d'autres aux portes. Il nous annonce que la grève insurrectionnelle a été décidée par le Comité parisien de Libération et nous invite à cesser le travail, il faut immobiliser totalement la SNCF et nous indique que sur d'autres régions c'est déjà fait. Nous nous attendions à cela, les troupes américaines s'approchant de Paris, mais il y a comme un effet de surprise - les résistants décrochent rapidement et vont sans doute porter la même parole à Levallois ou à Elichy. Nous sommes quelque peu abasourdis, les cheblous ne sont toujours pas en vue, il y a comme un flottement et une idée est lancée il faut arrêter les trains, contestée par personne, et nous partons à une cinquantaine environ arrêter les trains. En chemin nous nous munissons des petits drapeaux rouge de sécurité et voilà sur les voies sur les quais de la gare Cardinet à stopper les trains, les conducteurs des rames électrique stoppent et quittent leurs cabines, nous invitons les voyageurs à descendre des voitures en leur annonçant que c'est la grève.

Montrouge, le 10 août 1944, à l'embauche à 7h20, l'ordre circule : tous à l'atelier de levage. Là, debout sur un bogie, encadré de quelques FTP, le camarade Chavagnac nous lit l'appel de la fédération, nous invitant à engager la grève insurrectionnelle. Un comité local de grève est constitué composé majoritairement de militants de la CGT réunifiée Agnoux, Péronin, Maujoin et Léon Treins et d'un militant CFTC Lepoivre.....Chavagnac repart pour d'autres prises de parole et le comité définit notre action à venir : grève sur le tas. Si les allemands arrivent à faire semblant de reprendre le travail, des postes d'observations sont constitués. Avec mon camarade Michel Raymond nous sommes affectés à la surveillance de l'escalier sous le pont. Ça ne traîne pas. A peine arrivés sur place, un camion chargé de militaires allemands débouche....nous allons rendre compte mais les allemands sont déjà à l'intérieur. Nous sommes mis en joue par un soldat mais un coin de mur nous coupe de sa ligne de mire....nous nous cachons dans une fosse....les allemands raffent une dizaine de copains au levage, à la rotonde et au bureau administratif, les font sortir et les alignent le long du mur du vestiaire. Nous craignons le pire.....pour Miton, Langlois, Morrhangé et une jeune fille du bureau Muguette.....et les allemands les emmènent, devenus otages à Fresnes. Le comité de grève décide « nous restons sur place occupant le dépôt et on se planque pour éviter toute nouvelle réquisition ». On apprendra leur libération vers 16h00³.

3 - Témoignage d'Alain Graechen alors ouvrier ajusteur au dépôt de Montrouge

Extrait du témoignage d'Ernest Le Cam de la section électrique Cardinet, 3 mars 1993.

Immédiatement après, les cheminots des autres centres de la région parisienne sont appelés par tract et par prise de parole à rejoindre leurs camarades déjà en grève. Ainsi, les arrêts de travail s'enchaînent.

A Batignolles, le 10 août 1944, le comité de grève se réunit et établit un cahier de revendications [...] Entre 14 et 16 heures, ce même jour, une délégation du Comité du dépôt se rend aux ateliers de Clichy et de Levallois où elle constitue des comités de grève⁴.

4 - In Choury, Les cheminots dans la bataille du rail, p. 304, 330, 324, 325, 326, 327

COMITE DE RESISTANCE DU DEPOT DES BATIGNOLLES

MILICE PATRIOTIQUE S.N.C.F.

RAPPORT D'ACTIVITE PENDANT LA GREVE GENERALE & INSURRECTIONNELLE

> le 10 Aout 1944

8 H. -Réunion du Comité de Grève
-Établissement du cahier de revendications et l'ecture dans l'atelier , puis prise de parole par un membre de la Résistance. Les revendications sont approuvées à l'unanimité.

-Délégation au Patron pour lui soumettre le cahier des revendications . Cette délégation , n'ayant pas obtenu satisfaction, est envoyée à la Fédération . Ce fait est porté à la connaissance des camarades qui refusent de reprendre le travail avant son retour. Le retour n'ayant pas eu lieu , le grève est totale.

8 H.49 -Aucune machine ne sort plus du dépôt.

14/16 H. -Une délégation du Comité de Grève a pris à tâche de faire débrayer les ateliers de Clichy et Levallois .Après une prise de parole dans chaque atelier , obligation aux Camarades de constituer un Comité de Grève , ce qui fut exécuté sur le Champ.

16 H. - Les Camarades du dépôt s'opposent au trafic des rames électriques , les arrêtent à la Gare de Cardinet, soit en se mettant en travers des voies ou faisant descendre les conducteurs de leur cabine.

17 H. -Deux prises de parole ont lieu à Clichy et à Levallois par un Responsable du Comité Central de Grève; l'exposé est approuvé à l'unanimité.

-Une délégation est appelée par le Chef d'Arrondissement . Après discussion d'une heure et les renseignements divers de Régions étrangères donnés, il fut décidé d'assurer le retour des voyageurs banlieusards . Ces résultats furent communiqués aux mécaniciens et chauffeurs dans la cour: " Faites des trains pour rentrer les voyageurs à leurs gares respectives et revenez haut-le-pied , en arrivant basculez le feu au dépôt " .

18 H.30 -Après entente avec la Direction , quelques rames électriques circuleront pour évacuer les banlieusards.

Dans l'intervalle de ces discussions, la Délégation appelée par le Directeur de la Région pénètre dans ses bureaux à 18 H.15 . Notre délégation exposé la situation et le Directeur

Extraits de rapports d'activité au dépôt des Batignolles le 10 août 1944.

Pendant ce temps, les cheminots du dépôt des Batignolles arrêtent le trafic des rames électriques à la gare Cardinet.

A La Villette, le 10 août, les cheminots du dépôt de la Villette arrêtent le travail, investissent le poste de commandement chargé d'organiser la circulation des trains.[...] La grève est totale.

Le lendemain 11 août 1944, à 7h30, le Comité de grève est réuni en présence des délégations des Comités des régions Nord, Est, Sud-est, Paris-Rive-Gauche, et des ateliers et gares de la rive droite. Après une discussion de deux heures, la décision est prise de déclencher la grève générale insurrectionnelle⁵.

Quarante-huit heures après, les premiers trains s'arrêtent à Cardinet, lieu choisi pour sa proximité des Batignolles et de la gare St Lazare.

L'arrêt des trains à vapeur et électriques sur toutes les régions Snfc de la région parisienne aboutit le 15 à la paralysie de

5 Ibid.



Barricade du dépôt des Batignolles, rue Saussure, Paris 17^e, août 1944

la plus grande plateforme ferroviaire de France. C'est alors que l'Union départementale illégale de la Seine et le Comité Parisien de Libération lancent un appel à l'ensemble des travailleurs des autres corporations.

Le 18 août, la direction illégale de la Fédération des cheminots est reçue par la direction de la Snfc à laquelle sont demandées la satisfaction des revendications et l'ouverture aux résistants de toutes les cantines approvisionnées par l'économat.

La proximité des troupes alliées encourage la population : le 18 août éclatent des fusillades et commencent des grèves dans les autres principaux services comme la Poste. Le métro et l'électricité ne fonctionnent plus et la nourriture se fait de plus en plus rare. Après 4 années de soumission, les parisiens n'en peuvent plus : la révolte est proche. La victoire des Alliés ne fait plus aucun doute mais le peuple français doit y participer.

Le 19 août, les responsables de la Résistance appellent les parisiens à l'insurrection, à la révolte armée, contre les soldats allemands. Des barricades s'élèvent dans les rues, des armes sont récupérées, des barrages s'organisent et des fusillades éclatent.

C.G.T. FÉDÉRATION NATIONALE des TRAVAILLEURS des CHEMINS de FER FRANÇAIS C.G.T.

A tous les Cheminots

Le Comité Interfédéral de Résistance des Cheminots (C. G. T. et Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) a lancé un manifeste qui demande aux Cheminots de tous grades de cesser le travail dans l'ensemble du pays.

Au moment où grâce à l'héroïsme et aux sacrifices de l'Armée Rouge et des troupes Anglo-Américaines et Françaises, l'Armée Allemande est en déroute et Paris à la veille d'être délivré, la direction unifiée de la fédération est convaincue que les Cheminots de tous les réseaux répondront à cet appel.

Elle enregistre avec satisfaction que ceux de la Région Parisienne y ont répondu à l'avance en réalisant la grève depuis le 10 Août 1944.

En accord avec les directives de la C. G. T. et du Comité National de la Résistance, les Cheminots ont par ailleurs depuis l'occupation accompli leur devoir de patriotes en luttant chaque jour pour entraver le fonctionnement de la machine de guerre allemande dans ses transports.

Cette action fait la démonstration de la confiance portée par eux aux directives émanant du Gouvernement provisoire de la République Française et de son Président le Général de Gaulle et marque leur vif désir de le voir rapidement reconnu par les Gouvernements Anglais et Américains.

Forts de cette action, conscients d'avoir rempli leur devoir de patriotes, les cheminots estiment qu'ils sont en droit de poser dans l'immédiat les revendications suivantes :

- 1° Libération immédiate de tous les emprisonnés, détenus et internés pour actions politique, syndicale et anti-allemande.
- 2° Réintégration de tous les cheminots révoqués pour action politique, syndicale et anti-allemande (avec tous leurs droits, traitements, avancements, etc., etc.) constitution d'une commission paritaire pour l'examen de tous les autres cas.
- 3° Rétablissement des libertés syndicales à tous les échelons et libre exercice du droit syndical (tenue des réunions, manifestations, etc...)
- 4° Participation effective des organisations syndicales à la Direction et à l'Administration de la S. N. C. F.
- 5° Rétablissement immédiat de la convention collective en vigueur en 1937, abrogation de toutes les mesures restrictives introduites depuis (congés, facilités de circulation, avancement en grade, etc., etc...)
- 6° Fixation du traitement et pension de base correspondant au coût de l'existence compte tenu des fluctuations monétaires pour tous les cheminots, Compagnies secondaires, Auxiliaires et Retraités compris.
- 7° Retour à un régime de travail normal par la suppression immédiate des heures supplémentaires.
- 8° Attribution d'un secours immédiat aux cheminots sinistrés correspondant aux dommages subis.
- 9° Maintien des Groupes d'achat en commun créés par les cheminots, octroi de facilités pour leur ravitaillement.

La direction unifiée de la Fédération appelle tous les cheminots à rentrer en masse dans les syndicats pour leur donner la puissance nécessaire pour la réalisation de ces revendications.

LE BUREAU EXÉCUTIF UNIFIÉ DE LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS.

TOURNEMAINE (Nord) - CRAPIER (Nord)	OURADOU (Est) - CHAVEROT (Sud-Est)
HERNIO - CHAVAGNAC (Ouest)	CLERC - METAYER - LAURENT (Ouest)
LAUPRÈTRE - JEAN Lucien (Sud-Est)	LECLERC (Sud-Ouest)
PRUNEAU - PARIS (Sud-Ouest)	QUERLETT - MACQUET (Nord)
BONAVENTURE (Nord)	DELHOMÉ (Compagnies Secondaires)
EMONT (Est)	REDON (Cadres)

Tract du comité central de la région parisienne, appelant les cheminots parisiens à «amplifier la lutte», sd.



Les résistants posent dans la cour du Dépôt des Batignolles devant leur prise de guerre, un camion allemand pris sur le pont Cardinet après bagarre avec les allemands, août 1944, don de Robert Lacherez.



Milice patriotique des Ateliers de Clichy-Levallois, samedi 19 août 1944, don de Mme Feuillard.

Le 20 août, l'armée américaine du général Patton franchit la Seine en aval de la capitale.

Le 21 août 1944 à Vitry, vers 15 heures, sept jeunes du groupe Jean Bosc partent chercher des armes mais ils sont arrêtés par les Allemands. Ils se défendent mais 6 d'entre eux sont rattrapés. Placés le long d'un mur, ils sont abattus à la mitrailleuse et achevés d'une balle dans la nuque.

Ils s'appelaient Charles Heller, responsable du groupe et délégué CGT, Jean Brault, Bernard Lalement, Maurice Bondon, Serge Voyer, Jean Bécot⁶.

A Villeneuve-Saint-Georges qui a été bombardée, les services ne fonctionnent plus et les Allemands occupent la place. Malgré tout, les FTP recrutent et ils seront bientôt une centaine qui reçoivent quelques armes récupérées la veille à la gare de Lyon par le groupe Laroche. Véry a fait occuper la mairie et la maison du peuple⁷.



Extrait de La Tribune des cheminots, septembre 1944

Le 23 août, le général Leclerc, chef de la 2^e DB, qui a obtenu des Américains une modification de leurs plans, envoie un avion larguer un message aux Parisiens sur la préfecture de police. Son contenu : « Le général Leclerc me charge de vous dire : Tenez bon ! Nous arrivons ! Signé : Lieutenant-colonel Crépin commandant l'artillerie de la 2^e DB ».

Le 24, dans Paris insurgé, les chars de la division Leclerc arrivent à l'Hôtel de Ville où siège le CNR.

Ce même jour, le bureau réuni, de la Fédération CGT des cheminots est reçu par la direction de la SnCF pour examiner les revendications urgentes des cheminots.

Le 25, le général Von Choltitz, commandant la garnison allemande de Paris, signe en gare de Paris Montparnasse la reddition des troupes nazies, conclue avec le général de division Leclerc, commandant la 2^e DB, et le colonel Rol-Tanguy, commandant les FFI de l'Ile-de-France.

La Libération de Paris fait 1600 morts parmi les résistants et les habitants de Paris et 3200 morts dans les rangs allemands. En province, parallèlement à la progression des armées, la Résistance intérieure prend une part active à la Libération. C'est le cas de Limoges, Tarbes, Pau, Toulouse après le 20

⁶ Ibid.

⁷ Ibid

août. C'est aussi celui de Grenoble, Marseille, Nîmes, Montpellier à la fin du mois. Le 6 septembre, Lille et Lyon sont, à leur tour, libérées.

Marius Rochier, responsable alors du secteur de Lyon écrira dans la Tribune de septembre 1944 « *La grève générale insurrectionnelle réalisée à 100% par les cheminots lyonnais est pour une grande part dans la Libération de notre cité* »

Dans son premier numéro d'une légalité retrouvée, la Tribune des cheminots peut enfin afficher ce titre porteur d'espoir.



Extrait de La Tribune des cheminots, de nouveau légale, septembre 1944

En septembre, la Fédération s'exprime ainsi dans la tribune en ces termes :

« Bâillonnés par l'occupation ennemie et par un gouvernement entièrement à sa solde, c'est seulement par des moyens clandestins que nous avons pu, depuis 4 ans, exprimer notre pensée, qui était celle de la grande masse des cheminots. Débarrassés du boche, nous pouvons enfin parler. Nous pouvons parler pour dire aux cheminots que l'unité qui s'était reconstituée dans l'illégalité a été consacrée par une séance symbolique qui s'est tenue au siège fédéral le 21 août, et au cours de laquelle il a été mis fin aux dissentiments nés en 1939 entre les deux tendances de notre organisation. »

La reconstruction d'un bloc homogène, et décidé à l'action, s'est trouvée grandement facilitée par les rapports établis, depuis plus de deux ans, dans l'illégalité, entre les militants responsables qui s'étaient étroitement unis pour organiser dans la corporation la résistance qui devait aider les alliés et les forces françaises de l'intérieur à libérer notre territoire.

Quelques mois plus tard



Raymond Tournemaine au 18^e congrès fédéral tenu les 5-7 août 1945 à Paris au palais de la Mutualité, © Hannemann Photo

Lors du congrès fédéral des 5, 6 et 7 août 1945, Raymond Tournemaine, secrétaire général, précise :

« La direction illégale de la Fédération, mesurant toute la responsabilité qui lui incombait, les alliés ayant débarqué, mais étant encore à plus de 100 km de Paris, (sans l'ordre de l'atteindre mais de le contourner NDLR), la direction illégale a lancé le mot d'ordre de grève ». « Les cheminots parisiens ne se sont pas contentés de faire grève, ils ont participé à la lutte armée... libérant la capitale avant qu'un seul soldat allié soit entré à Paris. »

Il rend hommage à ceux qui avaient payé de leur vie ce combat, les 450 militants fusillés, les milliers de cheminots morts en déportation et salue aussi « les militants de la clandestinité et ceux aussi des syndicats légaux qui ont su faire de l'action dans les services, en accord avec les directions illégales ».

Il termine son propos en rappelant qu'à la Libération, la Fédération comptait au maximum 50 000 adhérents (contre 360 000 en 1938) avec lesquels il fallait reconstruire. Cette nouvelle Fédération pourrait s'appuyer sur l'expérience acquise dans la Résistance et l'illégalité et sur un puissant désir d'unité, et ce malgré la disparition de centaines de ses militants les plus aguerris.

Cérémonie du 10 août [1994],
© actualités photographiques parisiennes

Aujourd'hui, transmettons la flamme de notre héritage...

La célébration du déclenchement de la grève des cheminots d'août 1944, grève qui allait être le signal de l'insurrection de Paris, donne lieu chaque année à une commémoration sous l'Arc de triomphe le 10 août. Un rendez-vous qui dépasse l'aspect purement historique. Au-delà de la cérémonie et de son protocole, il faut prendre la mesure politique de cet événement, où la flamme du souvenir ravive la décision prise par notre Fédération alors clandestine de déclencher la grève insurrectionnelle.

C'est aussi l'occasion d'honorer nos camarades qui se sont sacrifiés ou qui ont été tués pour le progrès social, la liberté, l'indépendance, la paix, la démocratie et de témoigner notre fidélité à ces mêmes valeurs dont l'actualité nous rappelle chaque jour la fragilité. Celles-ci sont aujourd'hui encore au centre de notre action et de nos luttes.

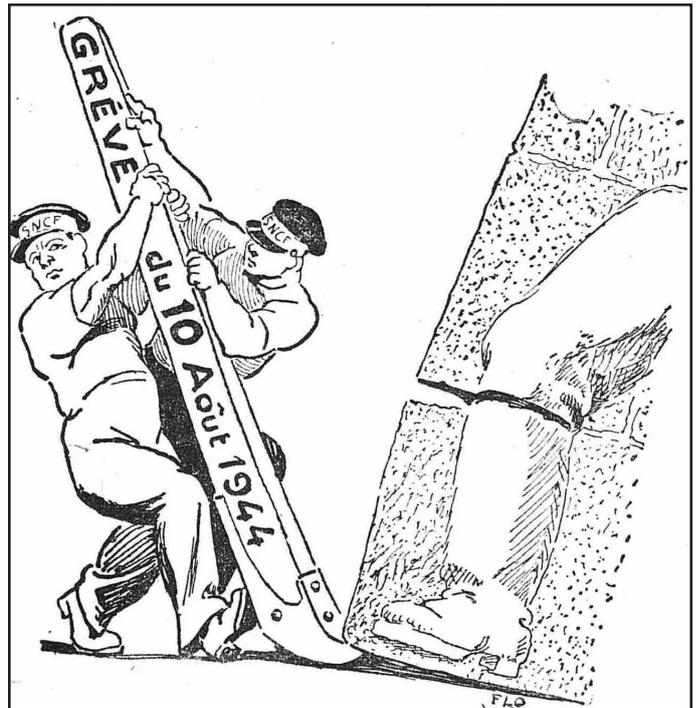


Illustration de Flo parue dans la Tribune des cheminots d'août 1944





© Pascale Lalys

Quels liens établir entre les accords du Perreux et la création du Conseil National de la Résistance ?

Georges Séguy. Les accords du 17 avril 1943 furent un événement mais il n'y eut pas de déclaration publique parce que, dans les conditions de l'action illégale, il était impossible de publier une déclaration officielle. C'était l'époque où Jean Moulin était à la recherche en France, sur mandat du général de Gaulle, d'un rassemblement de toute la Résistance pour que la lutte de ses forces, civiles et militaires, soit portée à un niveau supérieur. Le 17 avril apporta à Jean Moulin suffisamment d'éléments de conviction pour surmonter les réticences qui se manifestaient, et c'est pour cela que le 27 mai 1943 était créé le Conseil National de la Résistance, à savoir un organisme unique, une force commune, sous la même autorité. Ce fut un élan formidable donné à la Résistance, après la défaite des Allemands à Stalingrad, qui a signifié la fin du mythe de l'invincibilité d'Hitler. L'idée que Hitler pouvait perdre la guerre a alors pris le dessus, et nous avons, nous, les résistants, rencontré beaucoup plus de compréhension dans l'opinion publique et parmi les patriotes qui voulaient participer à la Résistance mais n'osaient pas le faire.

Quelles furent les conséquences de ces événements ? Quels enseignements en tirer pour aujourd'hui ?

Georges Séguy. Ce fut le printemps de la France libre ! Un élan nouveau qui a abouti à la Libération et s'est concrétisé avec le programme du CNR. Les décisions de l'unification de la CGT et de la Résistance ont aussi réglé la question de savoir ce que deviendrait la France après la Libération. Serait-elle un protectorat sous le contrôle des ex-alliés ou deviendrait-elle l'une des quatre nations victorieuses à laquelle serait restituée une souveraineté intégrale ? La création du CNR a permis au général de Gaulle de se présenter aux alliés, à Churchill et à Roosevelt, comme l'unique chef, unanimement accepté par la Résistance intérieure française civile et militaire. Il n'était pas question d'envisager une autre solution que l'indépendance de la France. Cette page de l'histoire syndicale, son importance par les répercussions qu'elle a eues doivent susciter une réflexion qui concerne le syndicalisme d'aujourd'hui. De même qu'en 1936 la réunification de la CGT contribua à la victoire du Front populaire, la réunification du 17 avril 1943 a contribué au rassemblement de la Résistance intérieure au sein du CNR et à son programme, qui a doté la France du meilleur modèle social du monde. Deux pages de l'histoire de la CGT qui sont riches d'enseignements pour le syndicalisme du XXI^e siècle et qui témoignent de sa force, pour défendre mais aussi pour gagner des avancées, dans l'unité.

Interview de Georges Seguy réalisée par Bruno Nolan
mercredi 10 avril 2013 pour l'Humanité

LES CHEMINOTS DANS LES COMBATS DE LA LIBÉRATION DES VILLES ET DES GARES

Les cheminots s'investirent dans les différentes organisations de résistance, réseaux, mouvements, groupes, maquis... Il en est ainsi dans de nombreuses régions où ils procédèrent à de multiples actions, notamment de sabotages. Un seul cahier ne suffirait pas à donner l'ampleur de leurs actes. D'une manière arbitraire nous prendrons 3 exemples.

EN RÉGION LIMOUSINE

Par Christian Davant et Jean-Paul Lahouse

Au sein de la SNCF, nombreux sont ceux qui refusent de « rester indifférents » aux contraintes imposées par le gouvernement de Vichy puis par l'occupant. Les cheminots tolèrent mal la confiscation de leur outil de travail. La résistance interne se met en place, d'abord sous forme d'actes individuels, puis, d'actions organisées. Les cheminots fournissent aussi aux maquis et à Londres les renseignements nécessaires pour réaliser des opérations lourdes de sabotage qu'ils ne peuvent mettre en œuvre.

Les actions des cheminots, et autres résistants sur les installations ferroviaires du Limousin, à l'approche de la Libération sont nombreuses et ont d'ailleurs fait l'objet de nombreux travaux et ouvrages comme « La Résistance et le Rail » le cas du Limousin 1940/1944 de Pascal Plas & Michel C. Kiener ou même le DVD Résistance en Limousin « Partisans du Rail » de Suzanne Chapin ou « Une vie d'engagement » de Daniel Lautrette.

Si au début de la Guerre, les actes de résistance sont souvent isolés et issus d'initiatives individuelles, l'engagement politique et syndical permettra au fil des mois une organisation souvent efficace de la Résistance.

Pour la période comprise entre janvier 1944 et le 21 août 1944, de multiples actions des cheminots et résistants ont pesé de manière significative sur l'issue du conflit.

Liste non exhaustive des actions sur les sept premiers mois de l'année 1944, sur le périmètre ferroviaire Limousin (Haute-Vienne, Creuse) ; voire par ailleurs pour les actions sur Brive.

2 mars 1944 Sabotage du Pont tournant de Brive et d'une vingtaine de locomotives.

8 juin 1944 Ligne Limoges/Angoulême, voie coupée par les FTP au pont métallique.

24 juin 1944 Bombardement de Puy Imbert

11 juillet 1944 Le train n° 706 en provenance de Limoges à destination de Blond-Berneuil est attaqué à Couzeix par des résistants (5 soldats allemands et 2 civils français sont tués, dont un responsable de la milice de Limoges tristement renommé).

18 juillet 1944 Train blindé bloqué par le maquis à Oradour s/Vayres

Déraillements provoqués sur l'axe Paris-Toulouse en 1944 :

- 19 janvier à la Cueillère (Creuse)
- 22 janvier au poste des Fougères
- 04 février à la Jéraphie (La Souterraine)
- 08 février au CROS (La Souterraine)
- Du 1^{er} janvier au 28 février, 25 locomotives détruites par explosif
- 07 mars au Tunnel de La Souterraine
- 26 mars, action sur les installations en gare d'Ambazac
- 30 avril au Pont de Champs (Versillat – Creuse)
- 04 juin, sabotage en gare de Bussières-Galant
- En Creuse, sur la ligne Limoges – Paris, entre le 07 juin et 13 août, au moins une cinquantaine d'explosions sur les installations ferroviaires
- A la mi-juillet, il ne reste plus que 13 locomotives disponibles sur 53 au dépôt de Limoges
- 1^{er} août, action à Forgevielle (Limoges – Paris), sabotage des voies (tirefonds enlevés sur 300 m) – voie neutralisée jusqu'à la Libération
- Début août, 5 cheminots de Brive neutralisent un train de 37 wagons en provenance de la Manufacture de Tulle (armes).

Ces différentes actions prendront leur place et aboutiront à la Libération de Brive, 15 août 1944 et celle de Limoges, 21 août 1944.

EN RÉGION LORRAINE

Le groupe FTP Buffard-Gambetta a préparé la libération de la Lorraine

Par Jean-Claude Magrinelli*

*historien auteur d'Anti fascisme et parti communiste
en Meurthe-et-Moselle 1920-1945.

Le groupe Buffard-Gambetta est exemplaire de ce qu'était un groupe de saboteurs FTP agissant en zone urbaine, à quelques mois de la Libération de la région Lorraine.

Le groupe Gambetta est constitué à l'automne 1943, après le démantèlement des groupes FTP dirigés par Giovanni Pacci entre avril et août 1942 et des groupes FTP dirigés par Marcel Simon entre janvier et mai 1943. Après cette hécatombe, le préfet régional peut écrire, dans son rapport d'information à Vichy pour la période du 25 avril au 25 juin 1943 : « A la suite des opérations menées contre le chef terroriste inter-régional SIMON Marcel et les membres de sa bande, l'organisation militaire FTP se trouve décapitée dans la région. Le résultat est tel que le parti dissous n'a pu encore se reconstituer et que depuis le 11 mai (date d'exécution de Marcel Simon en forêt de Haye, près de Nancy, par les policiers de la 15^e brigade mobile de police de sûreté), aucun incident ne s'est produit qui s'inscrive à son actif... » ⁽¹⁾

Pourtant, des organisations clandestines communistes continuent à se manifester :

Dans la nuit du 29 au 30 avril 1943, le journal « La tribune du cheminot » est affiché dans divers locaux de la gare de Nancy. Des perquisitions sont effectuées par la 15^e brigade au domicile de « tous les agents sédentaires du dépôt présents à leur travail pendant les heures où furent affichés les tracts » puis « chez le personnel de passage » avec le concours des brigades spéciales de Paris, Reims et Saint Quentin.... sans résultat. ⁽²⁾

Une tentative de sabotage de la voie ferrée stratégique Paris-Strasbourg a lieu le 3 septembre 1943 qui conduira la 15^e brigade à identifier un des auteurs, René Malglaive et à arrêter 10 de ses camarades du groupe du Front National de Dombasle-Varangéville ⁽³⁾

Le détachement Stalingrad composé de prisonniers de guerre soviétiques évadés des mines de fer du bassin de Briey s'est constitué et tient le maquis dans les forêts de Meuse ⁽⁴⁾.

Afin de reconstituer l'organisation militaire en région de Nancy, le Comité Militaire National des FTP y affecte un jeune FTP originaire de Haute Saône, René Buffard ; il sera rejoint par le couple Simone et Charles Grégoire.

René Buffard est né le 21 février 1920 à Lure. Il est coiffeur de profession. Réquisitionné au titre du STO, il travaille dans une usine de Francfort du 16 février au 13 août 1943, date à laquelle il passe dans la clandestinité. Il devient chef

du groupe FTP de Combeaufontaine que la police réussit à démanteler. A la suite de quoi il rejoint Nancy sous la fausse identité de René Delcey, où Mme Francois lui a préparé une planque, chez elle au N° 6 rue de Rigny et une autre au N° 33 boulevard Lobeau.



Fausse carte d'identité de Buffard, 1943. Archives départementales de Meurthe et Moselle.

Charles Grégoire est né le 7 février 1921 à Maizières en Haute Saône. Il exerce la profession de boulanger. En mai 1941, il est condamné à trois mois de prison pour « activité communiste » par le tribunal correctionnel de Vesoul. Passé aux FTP, il participe à cinq attentats avant d'être repéré et contraint de quitter la Haute Saône. Il est marié à Simone, née le 4 juin 1921 dans une famille cheminote de Chalindrey. Le couple a un bébé. Elle est l'agent de liaison de son mari. René Buffard alias Gérard assume la responsabilité de chef militaire régional et Charles Guillaume alias Renaud, celle de responsable aux effectifs.

De premiers contacts sont établis avec des militants nancéiens : les frères André et Camille Camus, Robert Geneste et Henri Bernier alias Jacques.

André Camus est né le 9 août 1923 à Chelles (Seine Maritime). Il a été auxiliaire à la SNCF puis gardien de la paix auxiliaire au Commissariat Central de Nancy, du 18 octobre au 4 décembre 1943. A cette date, il passe dans la clandestinité en Haute Saône, où il est agent de liaison entre les groupes FTP de Belfort et Chaumont, sous la fausse identité de Claude Albert, cultivateur à Saint-Loup. A la suite d'une série d'arrestations, il revient à Nancy, est hébergé chez son frère et par intermittence, dans un hôtel - café sis au n° 6, rue de Phalsbourg.

Camille Camus est né le 3 avril 1918 à Paris. Son domicile à Nancy sert de lieu de prises de contacts. C'est chez lui qu'Henri Bernier accepte de prendre en charge la constitution du groupe Gambetta et de l'organiser pour les sabotages.

Henri Bernier est né le 5 décembre 1908 à Xeulilly. Avec sa famille, il réside à Jarville. Il est ajusteur au dépôt de Nancy. Il est communiste. Avec son camarade Robert Geneste, syn-

dicaliste CGT, il recrute Fernand Demange, André Guyon, Henri Maillet, Jean Maquinet, Gabriel Mouilleron, Auguste Crevisier, tous ouvriers au dépôt de Nancy, ainsi que Médard Hayotte, commis aux Eaux et Forêts et Jean Dehant, moniteur d'EPS habitant Champigneulle.

Buffard crée dans la vallée de l'Orne un groupe FTP composé de trois jeunes gens habitant Homécourt : Victor Dojlida, Casimir Dombrowski et Gaston Lemaire.

Le groupe Gambetta n'est donc que le groupe FTP nancéien qui s'intègre à une organisation clandestine plus vaste comptant 26 membres dont 7 femmes.

La première action du groupe Buffard est un signal donné à Vichy et aux Occupants qu'après la chute des groupes de Marcel Simon à l'été, l'organisation FTP s'est reconstituée et repart à l'action. Dans la nuit du 4 au 5 novembre 1943, la permanence du Parti Populaire Français à Nancy est détruite à l'explosif. D'autres actions suivent : le 21 décembre 1943, attaque à main armée de la mairie de Laxou avec saisie de tickets d'alimentation, cachets et tampons encreurs ; le 27 décembre, lettre au Directeur du Priminime de Nancy lui enjoignant de retirer des vitrines les portraits du Maréchal Pétain, ce qu'il fera ; le 31 décembre 1943, les 18 février et 21 février 1944 : attentats à l'explosif contre des magasins tenus par des commerçants collaborateurs.

Le groupe Gambetta effectue 9 sabotages ou tentatives de sabotage par explosif dans la région de Nancy entre le 29 novembre 1943 et le 29 mars 1944 ainsi qu'un déraillement sur la voie ferrée entre Auboué et Homécourt le 13 janvier 1944. Deux actions attirent l'attention par l'ampleur des « dégâts occasionnés » : le sabotage opéré le 30 janvier 1944 en gare de Blainville où sont détruits une locomotive, une grue, une moto pompe et un vérin.

La destruction complète de la sous station électrique de la gare de Nancy le 15 février 1944.

La 15^e brigade mobile remarque que l'explosif utilisé n'est pas de la dynamite dérobée à Ludres le 29 mars 1942 et utilisée par les groupes FTP de Pacci et Simon mais du plastic de provenance anglaise. Il est très possible qu'il ait été fourni au groupe Buffard par le « Groupe Lorraine » (gaulliste) et un boulanger de Neufchâteau qu'André Camus a rencontré plusieurs fois.

A la suite du sabotage de la sous station de la gare de Nancy, 91 perquisitions sont effectuées qui restent vaines. Mais la police apprend qu'André Camus, qu'elle recherche, est à Nancy. Le 21 février, à la suite d'une « confidence » imprudente faite à la tenancière de l'hôtel-café qui est une « indicatrice de police », il est arrêté par les policiers de la section anticommuniste de la 15^e brigade mobile. Dès lors, les arrestations s'enchaînent ; René Buffard est abattu lors de la perquisition opérée le 22 février à sa planque. Au total, 26 personnes sont arrêtées, incarcérées au quartier français de la prison Charles III de Nancy et inculpées. Le journal collaborationniste « Le

cri du peuple » du 17 mars 1944 évoque le « succès » des policiers nancéiens.⁽⁵⁾

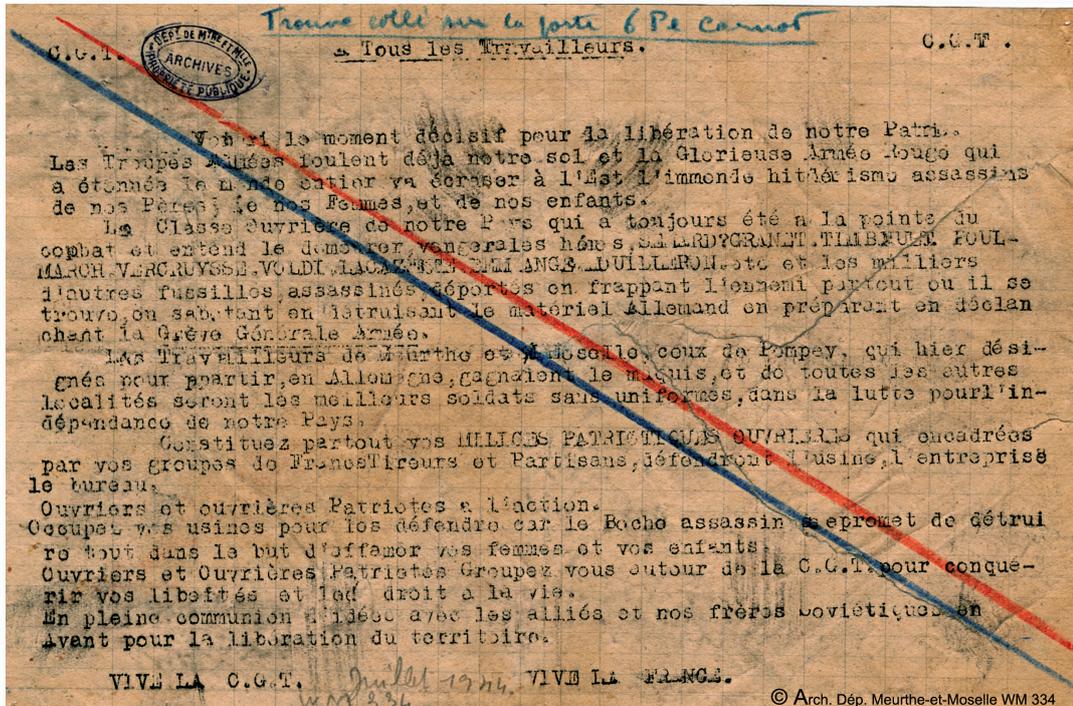
Le 28 février 1944, les dossiers à charge établis par la section anticommuniste de la 15^e brigade sont transmis aux Allemands et le 2 mars, les détenus passent au quartier allemand de la prison Charles III. Les occupants vont pouvoir distinguer les saboteurs passibles du Tribunal Militaire des autres membres de l'organisation, passibles de la déportation sur décision du kommandeur de la SD de Nancy (Sicherpolizei Dienst). Le 5 mai, le Tribunal Militaire de la Feldkommandantur 591 à Nancy prononce 11 peines de mort. Ils sont fusillés le 19 mai 1944, au champ de tir de La Malpierre à Champigneulle. La section IVa de la SIPO und SD fait déporter 14 membres du groupe dont trois ne rentreront pas.⁽⁶⁾

Malgré son anéantissement, le groupe Buffard-Gambetta est exemplaire de ce qu'était un groupe de saboteurs FTP agissant en zone urbaine, à quelques mois de la Libération de la région lorraine.



Gabriel Mouilleron, sd. - Collection privée

Le groupe est composé de membres venus d'horizons politiques divers : Henri Bernier est communiste ; Gabriel Mouilleron est socialiste; presque tous sont syndiqués à la CGT ; la plupart se sont engagés par patriotisme comme le dit Simone Grégoire aux policiers : « Je vous dirai que je ne suis pas très documentée en politique... Je voulais travailler pour l'armée de résistance. Je n'avais pas cherché à savoir si cette organisation était à direction communiste ou autre... ». Il préfigure l'armée des FFI qui participera aux combats libérateurs.



Tract CGT citant notamment Semard, Wodli, Demange et Mouilleron, 14 juillet 1944

L'AFFAIRE DES POLICIERS DE NANCY L'ex-commissaire TROUETTE est condamné à mort

Après plaidoiries des défenseurs parmi lesquels se trouvaient MM Duluc, Gérard, Bertin et Bernard Senn de Nancy, la cour de justice d'Amiens a rendu un arrêt qui condamne l'ex-commissaire Simeon Trouette à la peine de mort ; l'ex-inspecteur Jacques aux travaux forcés à perpétuité ; l'ex-inspecteur Gayet à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour ; l'ex-gardien de la paix Larchevêque à dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour ; la femme Chanson, débitante rue de Phalsbourg, à dix ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour ; l'ex-inspecteur Elsensohn à huit ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour.

En outre ils sont tous condamnés à la confiscation de leurs biens et à la dégradation nationale à vie.

L'ex-inspecteur Hubert Lardonnais est condamné à cinq ans de prison et la cour ordonne la confusion de cette peine avec celle de deux ans précédemment prononcée dans l'affaire de Varangeville.

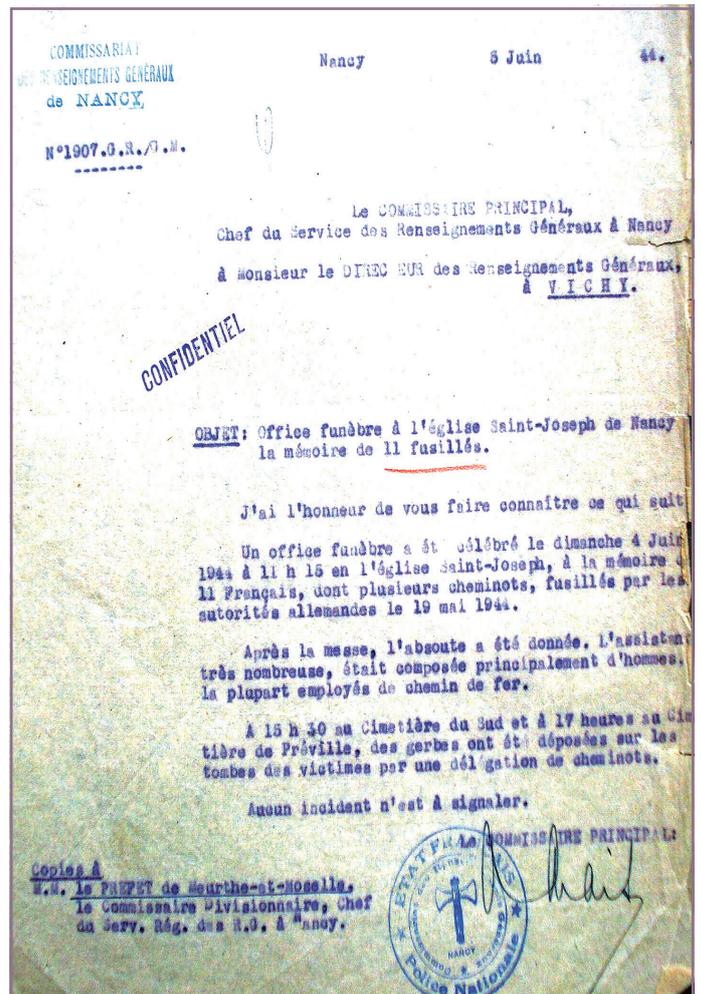
Charles Geiller, Georges Larchevêque, Lardonnais et Gayet qui, au cours de l'information, avaient été laissés en liberté provisoire après une détention de plus d'une année, et qui s'étaient cons-

titués prisonniers dès l'ouverture du procès ont, à la suite de cette sentence, été conservés à la prison d'Amiens.

Tous les

NATATION
Championnats de Lorraine water-polo - Blainville, Batsville, 21. 01

L'Est Républicain, 1^{er} juillet 1946. Archives départementales de Meurthe et Moselle



Note des Renseignement généraux concernant la cérémonie religieuse du 4 juin 1944

L'amalgame des générations dans le groupe est une réalité : les ouvriers saboteurs du groupe Gambetta sont presque tous des hommes d'âge mûr et pères de famille, commandés par des jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années.

Le combat du groupe Buffard-Gambetta a été compris par la population : le 4 juin 1944, en l'église Saint Joseph de Nancy, un hommage est rendu aux cheminots fusillés par plus de 1000 personnes et la tombe de 7 d'entre eux est fleurie dans l'après-midi. C'est la seconde « manifestation de masse » de l'année 1944 dans Nancy encore occupée⁽⁶⁾.

L'anéantissement du groupe Buffard-Gambetta a posé après la Libération le problème de l'épuration de la 15^e brigade mobile de police de sûreté. Le rapport présenté le 10 septembre 1945 par les policiers parisiens qui ont mené l'enquête est accablant : « ... au lieu de freiner, les interrogatoires se sont succédés à un rythme accéléré. Toute la section politique était sur les dents... » ; « les inculpés ont été l'objet de mauvais traitements... ». Des policiers de la section anti-communiste ainsi que la tenancière de l'hôtel - café sont condamnés en juillet 1946 pour « trahison » ou « complicité avec l'ennemi », par la Cour de Justice d'Amiens ; son chef, Siméon Trouette, est condamné à mort⁽⁷⁾.

EN RÉGION TOULOUSAINE

Par Georges Malgouyrès*

En 1944, Georges Malgouyrès s'appelait Rollin. Il avait 23 ans. Ce jeune cheminot fut l'un des chefs du groupe Matabiau, qui libéra la gare de Toulouse, le 19 août 1944. *Georges nous a quittés le 27 juillet 1996.



Barricade rue du Faubourg Bonnefoy - Toulouse - Collection IHS-CGT Cheminots collectif Midi-Pyrénées

Alors que les cheminots de la région parisienne étaient en grève depuis le 10 août, les cheminots toulousains, répondant à l'appel à l'insurrection du 16 août 1944 du comité départemental de Libération et de l'état-major régional des forces françaises de l'intérieur, déclenchaient dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, la grève insurrectionnelle qui paralysa totalement, dans toute la région, les transports ferroviaires déjà fortement perturbés par les sabotages. Ce fut le signal du soulèvement patriotique de la population toulousaine.

Réuni 2^{ème} de l'écluse Matabiau, aujourd'hui rue des cheminots, en conseil syndical extraordinaire par son secrétaire Baptiste Séguélas (brigadier de manœuvre en gare basse), le syndicat CGT clandestin arrêtait les dispositions pour prendre la direction des points névralgiques des principaux services.

Sous la protection des F T P F et cheminots Nap-Fer armés, les postes d'aiguillages d'entrées et sorties de la gare, des triages, du dépôt, les ponts et plaques tournantes, chariots transbordeurs, la sous-station électrique, le central téléphonique, le P.C. traction de l'arrondissement MT qui régulaient la circulation des trains de Toulouse à Brive, Narbonne, Pau, Rodez, Mazamet, Auch, Castelsarrasin, furent ainsi placés sous le contrôle de la résistance dès 4 heures du matin. Le personnel allemand de surveillance, dont une grande partie s'était éclipse, fut capturé et parqué sous haute surveillance dans les vestiaires des agents de manutention situés dans les sous-

sols de la gare en utilisant les moyens téléphoniques SNCF. Les camarades Joseph Touzet, Michel Cabrit, Septime Bergé Balthazar Lanave, Joseph Bonzom... entraîneront gares et dépôts du secteur à suivre ce mouvement. Ces dispositions non seulement permirent de contrôler l'utilisation des installations, mais également de les protéger de la destruction ou de leur dégradation en décelant et neutralisant les explosifs mis en place par l'occupant nazi.

La mise en place de ce dispositif avait nécessité une minutieuse préparation et fût rendue possible par le fait que quelques semaines auparavant, les cheminots avaient au cours d'un débat houleux et musclé bouté hors du siège, les pseudos syndicalistes du syndicat vichyste officiel. Il faut reconnaître que ce jour-là la discussion fût négligée et qu'outre les propos vifs et violents échangés, quelques horions où les manches des battes et des pioches manœuvrés par des « taupiers » en colère entrèrent en action, servirent d'arguments convaincants !

Le combat s'engagea à l'approche de 10H00, quand le triangle de direction du 3^{ème} détachement FTPF composé de Damien Menou (Franck dans la résistance), Bugueret (alias Bertrand), Lafont (alias Louis), trois cheminots, attaqua une camionnette allemande, récupéra trois mousquetons et des munitions qui furent les premières armes remises à des patriotes venus s'enrôler dans le groupe Matabiau.

Ce groupe constitué dans la matinée par Pailhé (Petit Louis), Roudine (Cdt Léon) Lé (inspecteur de police), Nakache (Benjamin)

Delion (société Wagons lits) René Meyer (service commercial SNCF) voyait affluer les volontaires. L'état major régional demanda alors aux F.T.P.F. et aux Nap-fer (résistance fer) de les armer et de les encadrer. Le Lt. Colonel Cortale (alias Gravas) chef départemental des F.T.P.F. me confie cette mission et fait transporter à la gare des armes et des munitions camouflées au siège du syndicat et chez des cheminots (Moulet, Esquerré, Sannac, Sanmartin, etc). En début d'après-midi, une voiture de la gestapo est attaquée dans la cour de la gare Matabiau. L'intérieur de la gare et du dépôt est nettoyé. Un groupe placé sous le commandement de Calestroupat et de Paul Chouet est chargé de protéger le pont Raynal et d'interdire le passage dessous. Au triage Raynal, 250 Allemands attaqués n'ont pu débarquer qu'une partie du matériel. A 15H15 leur est transmise l'offre de reddition. A 15H30, alors que le drapeau français frappé de la croix de Lorraine vient d'être hissé sur la gare Matabiau, des chars « tigres » passent sous le pont Raynal, voyant les Allemands rompent les pourparlers. A 15H40, à court de munitions, les combattants ne peuvent empêcher la colonne Allemande, abandonnant une partie de son matériel, de s'éloigner.



Barricade rue du Faubourg Bonnefoy - Toulouse
Collection IHS-CGT Cheminots collectif Midi-Pyrénées

A 15H45 regroupement des patriotes des ponts Raynal et de l'écluse Matabiau, qui sont réapprovisionnés en munitions et pourvus de nouvelles armes et grenades. A 15H50 une fourgonnette chargée d'une dizaine d'Allemands tente de forcer le passage, une rafale de mitraillette atteint le conducteur et le véhicule s'échoue à quelques centaines de mètres du pont tandis que les occupants s'enfuient en se protégeant par un feu croisé et en tentant de pénétrer dans les habitations ; deux prisonniers sont faits. A 16H10, les Allemands abrités derrière les bacs de fusains d'un café, ouvrent le feu sur des combattants qui avaient pris position à l'emplacement de la gare routière. Robert Salles est mortellement blessé. Deux Allemands qui avaient ouvert le feu depuis les fenêtres de la maison Boniface sont abattus. A 16H30, les soldats Allemands réfugiés au café de l'Harmonie tentent de s'enfuir, ils sont mitraillés. Vers la même heure alors que la fusillade fait rage, un civil, Hébrard, est blessé sur le pas de sa porte, un Allemand s'approche en rampant et l'achève. A 17H00, cinq camions Allemands sont attaqués et stoppés à l'entrée du dépôt où de nombreux prisonniers sont faits. Le F.T.P.F. Boudin trouve la mort dans cette escarmouche. A 17H 30, une traction avant occupée par quatre Allemands passant

sous le pont Raynal est interceptée et capotée; un soldat Allemand fait prisonnier, en réchappe. A 19H00, un cheminot Allemand qui s'était camouflé est fait prisonnier. A 19H15 une motrice et une remorque de tramway sont dérailées et placées en travers de l'avenue pour contrarier le passage sous le pont Raynal. A 20H00, un convoi de six camions remplis de troupes parvient à franchir cet obstacle, seul l'avant-dernier véhicule est immobilisé. A 20H30, blocage d'un camion transportant des armes au niveau du pont Matabiau. A 20H45, immobilisation d'un véhicule Allemand à hauteur de la rue Lapujade. A 21H00, le jeune René Mathieu de résistance fer est tué à proximité du café Marcel. Dans la nuit noire des fusillades crépitent et les responsables doivent intervenir pour calmer les «gâchettes» faciles et éviter les confusions fâcheuses.

Dès le lendemain, après avoir assuré la protection des installations ferroviaires, le groupe Matabiau et les cheminots des différentes organisations de résistance, F.T.P.F., résistance fer, Libérer et Fédérer, participaient à l'occupation de plusieurs édifices publics : Mairie, prison St Michel et Furgolle, palais Niel, Préfecture, casernes et immeubles de la radio et de la presse, pourchassaient les nazis et les collaborateurs qui, avec la rage furieuse des vaincus, continuaient, juchés sur les toits ou camouflés dans les immeubles, de semer la mort. Jusqu'à l'arrivée des F.T.P.F. du Lot chargés de la sécurité publique, les patriotes assurèrent la protection de la population et le maintien de l'ordre. Durant trois ou quatre jours que durèrent les opérations de la Libération de Toulouse, les cheminots résistants et le groupe Matabiau voient trente morts s'ajouter à la longue liste de leurs martyrs de la résistance et une quarantaine de blessés venus grossir les victimes, déjà si nombreuses dans leurs rangs.

Le groupe Matabiau, grossi par quelques éléments provenant des milices patriotiques, forma le 2^e régiment de la Haute Garonne « Valmy » qui fut chargé de la surveillance des frontières Andorranes et Espagnoles. Reconverti en 14^e régiment d'infanterie, il fut envoyé en occupation dans la vallée de la Roya en Italie et ensuite en Allemagne où il fut dissous.



Barricade rue du Faubourg Bonnefoy - Toulouse
Collection IHS-CGT Cheminots collectif Midi-Pyrénées

Nous appelons nos fidèles lecteurs et adhérents à nous faire connaître d'autres événements, faits, témoignages ou exemples qui pourront enrichir notre connaissance de cette période et que nous pourrions publier ultérieurement.

Chronologie établie par Jean-Pierre Bonnet d'après Cécile Hochard, Les Cheminots dans la Résistance, Éditions La Vie du rail en partenariat avec l'AHICF, décembre 2011, 216 p.

Les succès des armées alliées	Le développement des organisations de la Résistance	le développement des actions de la Résistance Populaire et répression	La repression contre la Résistance
1939			18 septembre : exclusion des Communistes du bureau de la CGT. 26 septembre : dissolution du Parti Communiste français. Octobre : arrestation de députés et de syndicalistes Communistes.
1940	Été : création des premiers «Comités Populaires» par les militants ex-unitaires de la CGT clandestine. Automne : de petits groupes résistants se créent, qui donneront naissance l'année suivante à des mouvements : Musée de l'Homme ; Organisation Civile et Militaire ; Libération nord ; Ceux de la Libération, Valmy (zone occupée) ; Libération Nationale ; Libération-Sud, Liberté, Franc-tireur (zone sud). Décembre : 1er n° de la «Tribune» clandestine : appel de Frachon pour l'union et l'action.		Avril : condamnation à des peines de prison de Communistes, députés (dont Mido) et syndicalistes (dont Pierre Sémard et Tournemaine). 16 août : promulgation de la loi qui dissout les Confédérations CGT et CFJC
1941 Décembre : échec de la Wehrmacht devant Moscou.	25 mai : l'Humanité clandestine lance un appel à la création d'un «Front National de Luittes pour la Libération Nationale»	26 mai - 9 juin : grande grève dans les Houillères du nord et du Pas-de-Calais. Été : début de la lutte armée Communiste (sabotages en Ile-de-France et dans le Nord). 21 août : le Communiste Fabien abat un aspirant Allemand à Paris.	23 août : en réaction à l'attentat, ordonnance Allemande sur les otages et création par Vichy des sections spéciales près des cours d'appel et des tribunaux militaires. 21 septembre : le Tribunal d'Etat, juridiction d'exception créée le 7 septembre, condamne à mort trois Communistes, dont Catelas (guillotiné le 24). 22 octobre : exécution de 48 otages dont 27 à Châteaubriant en représailles à un attentat contre un officier Allemand à Nantes (dont un cheminot retraité)

<p>1942</p> <p>26 mai - 11 juin : Bir-Hakeim, les FFIL tiennent tête aux Italo-Allemands.</p> <p>8 novembre : débarquement Anglo-Américain en Afrique du Nord. Armistice conclu par les Américains avec Darlan (le 10).</p>	<p>Mars : en zone occupée, naissance des Francs-tireurs et partisans, rattachés au PCF.</p> <p>2 octobre : les trois grands mouvements de zone Sud, Combat, Libération-sud et Franc-Tireur, ralliés à de Gaulle, acceptent la fusion de leurs groupes paramilitaires dans une armée secrète unique.</p>	<p>1er mai et 14 juillet : en zone sud, manifestations dans de grandes villes à l'appel de la Résistance et de la France libre.</p> <p>13 octobre : en zone sud, vague de grèves contre les réquisitions de main-d'œuvre pour l'Allemagne, lancée à partir des ateliers SNCF d'Oullins (Rhône).</p> <p>A cette occasion, premier tract commun entre le PCF et les mouvements non-communistes.</p>	<p>7 mars : Pierre Sémard est fusillé par les Allemands à Evreux.</p>
<p>1943</p> <p>2 février : capitulation Allemande à Stalingrad.</p> <p>10 juillet : les alliés débarquent en Sicile, puis en Italie (3 sept).</p> <p>04 octobre : libération de la Corse par les troupes du CFLN</p>	<p>26 janvier : fusion de Combat, Franc-tireur, Libération dans les MUR (Mouvements Unis de la Résistance).</p> <p>17 avril : Réunion de la CGT clandestine («accords du Perreux»).</p> <p>27 mai : création du CNR rassemblant organisations, syndicats et partis résistants.</p> <p>Automne : envoi de Délégués militaires régionaux par le CFLN en métropole. Parallèlement, des délégués civils commencent à mettre en place des Comités départementaux de Libération, en accord avec les mouvements de résistance</p>	<p>6 janvier : incidents en gare de Montluçon contre le départ de requis pour le travail en Allemagne.</p> <p>14 juillet : grèves et manifestations dans plusieurs grandes villes «meeting improvisé» à la gare de Villeneuve st Georges.</p> <p>11 novembre : débrayages, en particulier chez les cheminots dans le Pas-de-Calais, la banlieue Parisienne, Grenoble et Marseille.</p> <p>Décembre : grèves et manifestations de cheminots à Dijon, après la condamnation à mort de sept des leurs le 27 novembre.</p>	
<p>1944</p> <p>6 juin : débarquement allié en Normandie</p>	<p>5 janvier : les MUR s'allient à plusieurs mouvements de zone nord pour créer le Mouvement de Libération Nationale (MLN).</p> <p>Février : création des Forces Françaises de l'intérieur, composées des formations militaires des mouvements de Résistance (Armée secrète, maquis, groupes francs), des FTP et de l'ORA.</p> <p>15 mars : approbation du programme du Conseil National de la Résistance.</p> <p>20 juin : l'UD - CGT de la Seine crée un comité de préparation à la grève générale.</p>	<p>Avril : 30 000 personnes assistent aux «ob-sèques» des 86 fusillés à ASCQ (Nord).</p> <p>1er mai : débrayages et prises de parole - création de comités de grève chez les cheminots de Vitry, Villeneuve st Georges et Noisy le Sec.</p> <p>6 juin : à l'appel des alliés la Résistance exécute les plans de sabotages prévus et lance la guérilla généralisée.</p> <p>14 juillet : manifestations anti-allemandes à Paris et en banlieue. Arrestation de cheminots des ateliers de Vitry, qui se mettent en grève le 15.</p> <p>10 août : le comité central de grève des cheminots lance la grève insurrectionnelle dans la région parisienne.</p> <p>19-25 août : insurrection parisienne. Leclerc entre à Paris le 24 et le libère le 25.</p>	<p>juin : massacres par les Allemands à Tulle (le 9) et à Oradour-sur-Glane (le 10).</p>

En plein mois d'août



En plein mois d'août un lundi soir de couleur tendre
 Un lundi soir pendu aux nues
 Dans Paris clair comme un œuf frais
 En plein mois d'août notre pays aux barricades
 Paris osant montrer ses yeux
 Paris osant crier victoire
 En plein mois d'août un lundi soir

Puisqu'on a compris la lumière
 Pourra-t-il faire nuit ce soir
 Puisque l'espoir sort des pavés
 Sort des fronts et des poings levés
 Nous allons imposer l'espoir
 Nous allons imposer la vie
 Aux esclaves qui désespèrent

En plein mois d'août nous oublions l'hiver
 Comme on oublie la politesse des vainqueurs
 Leurs grands saluts à la misère et à la mort
 Nous oublions l'hiver comme on oublie la honte
 En plein mois d'août nous ménageons nos munitions
 Avec raison et la raison c'est notre haine
 Ô rupture de rien rupture indispensable

La douceur d'être en vie la douleur de savoir
 Que nos frères sont morts pour que nous vivions libres
 Car vivre et faire vivre est au fond de nous tous
 Voici la nuit voici le miroir de nos rêves
 Voici minuit minuit point d'honneur de la nuit
 La douceur et le deuil de savoir qu'aujourd'hui
 Nous avons tous ensemble compromis la nuit.

Paul Eluard

Il y a soixante deux ans, Paul Eluard disparaissait. En décembre 1944, Paul Eluard éditait un recueil de poèmes « Au rendez-vous allemand » dans lequel était repris « En plein mois d'août » publié pour la première fois en novembre 1944 dans « Les cahiers du communisme » et dans le programme d'un gala au Palais de Chaillot : « Hommage de Paris à ses libérateurs ». Œuvres complètes, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.

